bulletin municipal SAINT-CLOUD

Comédiens
et marionnettes
au VIIe Festival
d'Automne

n° 173
décembre
1982

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins

69, boulevard de la République ☎ **602.53.15**

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme, carte postale, miroir, canevas, médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres

15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 — 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 — 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22

CREDIT LYONNAIS

papounet

spécialiste du vêtement pour enfants

a le plaisir
de vous annoncer son

CHANGEMENT D'ADRESSE

au **8, place de l'Eglise**
sous les Arcades
du Village de Saint-Cloud

☎ **602.03.93**

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS
nous a choisis

Pour notre compétence technique
Pour le sérieux de notre service après-vente
Pour la qualité de notre accueil
Pour notre sens des responsabilités

nous avons choisi

PHILIPS

Pour ses techniques de pointe
Pour l'étendue de sa gamme
Pour la qualité de son assistance
Parce que c'est la 1re marque

DEUX ATOUTS !

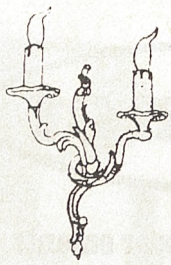

LUMINAIRES
tous styles

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud ☎ 602.02.39

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Ferme le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD **Tél. 602 23.36**
derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)

La Lunetterie

vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année

JUMELLES - BAROMÈTRES

PROMOTION EXCEPTIONNELLE
EN DÉCEMBRE
SUR MONTURES
OR - ÉCAILLE - CORNE

Nouveau

verre à puissance progressive
verre organique léger, inrayable
piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly **☎ 602.03.49**

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

AGENCE DELAUNAY
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS
113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud
Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.67.23 - 771.67.28 - 771.67.32

Caisse garantie
FNAIM

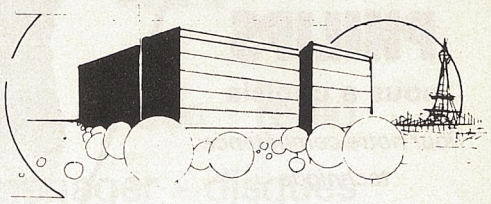

PEDICURE MEDICALE
par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

TAILLEUR • COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD **☎ 741.00.29**

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur **92210 SAINT-CLOUD**
Parking réservé **602 89.02 - 602 89.93**

Ouvert samedi matin

CORI

Parfumerie
Institut
Pédicurie médicale
Boutique cadeaux

Ouvert toute l'année - Carte fidélité
20, bd de la République - SAINT-CLOUD
602.92.89

S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

NOUVELLE DIRECTION
M. Al. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch – 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres **Église Stella Matutina**

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux
typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi ***771.66.66***

CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue

sommaire

EDITORIAL page 5

LES DOSSIERS DU MOIS

■ **LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1982** 6 et 7
par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Finances

■ **QUALITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE 1982** 8 et 9
par Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie

■ **" CONNAISSEZ-VOUS L'HÔPITAL DE SAINT-CLOUD ?** 10 et 11
par Joël LEFORT des YLOUSES, Conseiller Municipal

PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE 12 à 15
- Comité de Quartier
  - Jeudi 28 octobre : " Centre "
  - Jeudi 4 novembre : " Montretout et Coutureau-République "
- Commission Extra-Municipale :
  - Mercredi 10 novembre : " Animation Culturelle et Sportive "

VIE LOCALE 16 à 21
- Visite des Écoles
- Centre Culturel des 3 Pierrots
  - Programme
  - Inauguration officielle
- Inauguration de la plaque Gabrielle ROBINNE/René ALEXANDRE
- Concours de vitrine
- Une nouvelle médaille de Saint-Cloud - C.V.S. communique...
- Madame ANTONAT nous a quitté.
- Inauguration "Quai Maréchal-Juin "

VIIe FESTIVAL D'AUTOMNE DE SAINT-CLOUD 22 à 25
- Cette année encore, des milliers de spectateurs...

MANIFESTATIONS COMMUNALES 26
- Cérémonie de bienvenue aux nouveaux clodoaldiens
- Noces d'Or

VIE DES ASSOCIATIONS : 27 à 31
- Sociales, Culturelles, Anciens Combattants, M.J.C., U.A.S.
- La Croix Rouge :
  le secourisme à Saint-Cloud et dans les Hauts-de-Seine.

INFORMATIONS : 32 à 35
- Sociales
- Générales
- Où prendre ses repas à Saint-Cloud ?

CONSEIL MUNICIPAL : 36 à 45
- Séances du 16 septembre et du 21 octobre.

ÉTAT-CIVIL - CARNET 46

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal délégué à l'information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Carole HUYGUE

Fréquence :
bimestrielle
(1er fév. - 1er avril
1er juin - 15 sept. - 1er déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 356)

SPEI
Dépôt légal n° 676
4e trimestre 1982

éditorial

La France a connu beaucoup de difficultés au cours de l'année qui s'achève. Les nombreuses réformes engagées par le Gouvernement et les mauvais résultats enregistrés en matière économique accentuent l'inquiétude de nos concitoyens.

Les 28.549 habitants de Saint-Cloud sont concernés par cette évolution nationale : les problèmes de l'emploi, du logement, de l'insécurité et du freinage de l'activité économique ont caractérisé l'année 1982. Il est normal qu'ils préoccupent les clodoaldiens et leurs élus.

Pendant toute l'année, votre Conseil Municipal s'est attaché à poursuivre la réalisation du plan d'équipement collectif adopté il y a cinq ans. La mise en service du Centre Culturel des 3 Pierrots, du Pavillon " long séjour " pour les personnes âgées à Lelégard et de l'école primaire du Centre en constituent de nouvelles étapes. Il convient d'y ajouter l'achèvement du premier ilôt de la rénovation du Centre et l'ouverture du centre commercial " Foch-Montretout ". Ces cinq grandes opérations donnent un nouveau visage à notre ville et permettent à ses habitants de disposer de tous les équipements nécessaires à une vie collective équilibrée.

Par ailleurs, les bons résultats de la gestion budgétaire de 1981 nous ont permis d'engager un important programme de travaux de voirie et d'éclairage public que Madame FAUQUENOT présente en détail dans le présent numéro du Bulletin Municipal.

***

Ces réalisations ne peuvent masquer le fait que sur un point au moins la situation de Saint-Cloud s'est détériorée : il s'agit de la sécurité des biens et des personnes. Vos observations en comité de quartier et vos lettres indiquent nettement que du premier semestre 1981 au premier semestre 1982, la petite délinquance a connu une nette croissance. Les statistiques que dressent régulièrement la police et la gendarmerie confirment cette progression. Le nombre des cambriolages, des vols avec violence et des dégradations de biens privés a sensiblement augmenté d'une année à l'autre. L'une des raisons de cet état de chose est sans doute le dérèglement des mœurs qui finit par atteindre Saint-Cloud. Mais tout aussi importante est la forte diminution des effectifs de la police en tenue, aggravée par la modification des conditions de travail.

Pour l'ensemble de la circonscription de police de Saint-Cloud, les effectifs d'agents en tenue sont passés de 122 en 1978 à 97 aujourd'hui. Tout l'effort accompli de 1971 à 1981 pour disposer des effectifs suffisants est donc réduit à néant.

Avec les Maires et les Conseillers Généraux des Hauts-de-Seine, j'interviens sans cesse auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour que la situation des effectifs de police soit au moins redressée, et si possible améliorée. Chacun comprendra que des mesures laxistes en matière de répression pénale et la réduction des effectifs de police ne peuvent qu'aboutir à aggraver l'insécurité des biens et des personnes.

Rétablir une vie collective paisible à Saint-Cloud constitue désormais pour moi la première des priorités.

***

En vous remerciant du très large succès que vous avez assuré au VIIe Festival d'Automne et en souhaitant que vous soyez nombreux à fréquenter le Centre Culturel des 3 Pierrots, je voudrais vous présenter pour 1983 les vœux du Conseil Municipal et mes souhaits personnels. Grâce à votre aide, Saint-Cloud doit rester, sur le plan de la qualité de la vie comme sur celui de la solidarité entre ses habitants, une collectivité vivante et exemplaire.

J.-P. FOURCADE

le budget

Le Budget supplémentaire s'établit, en recettes et en dépenses, à : 24.836.221,59 F en mouvements réels. Les recettes et les dépenses se répartissent de la façon suivante :

Section d'Investissement :

Dépenses	19.950.649,30
Recettes	13.883.158,56

Section de Fonctionnement :

Dépenses	4.885.572,29
Recettes	10.953.063,03

Quant à l'ensemble du budget de 1982 (Budget primitif + Budget supplémentaire) il est en augmentation de 12,53 % par rapport au budget global de 1981.

DEPENSES

Les dépenses reportées du Compte Administratif de 1981 s'élèvent à : 14.733.349,30 F et les dépenses nouvelles à : 10.102.872,29 F.

La section d'Investissement a bénéficié d'une somme de : 6.838.400 F pour les dépenses nouvelles tandis qu'une somme de 3.264.472,29 F a pu être dégagée pour dépenses nouvelles de Fonctionnement.

RECETTES

La part la plus importante provient de l'excédent global reporté du Compte Administratif de 1981 : 10.021.811,07 F. A cet excédent, s'ajoutent les recettes non encore encaissées en 1981, mais reportées en 1982 : 11.269.086,52 F.

Les recettes nouvelles interviennent pour 3.545.324 F. Ce complément de recette résulte :

— en Investissement, d'une participation pour réalisation de places de stationnement (160.000 F), d'un emprunt auprès du Conseil Général pour installation d'une pompe à chaleur à la piscine (336.000 F) et de ventes de terrains à la SARER (950.000 F).

— en Fonctionnement, les principales recettes nouvelles sont : un complément de dotation globale de fonctionnement instituteurs (87.203 F) un complément de la taxe sur le chauffage par l'électricité (207.000 F) un versement pour dépassement du plafond légal de densité (340.000 F) et un réajustement des impôts et taxes (650.240 F).

supplémentaire de 1982

par Raymond LE LUHANDRE
Maire-Adjoint, chargé des Finances

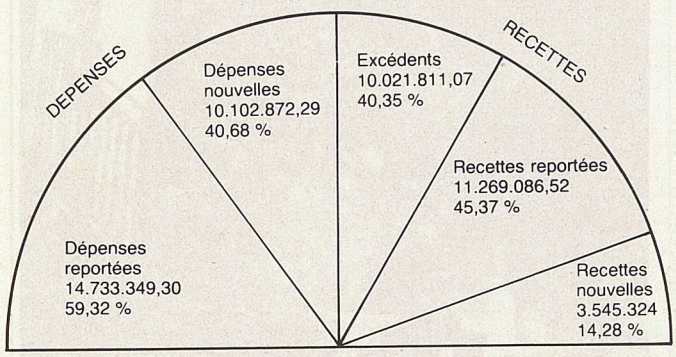

MOUVEMENTS REELS

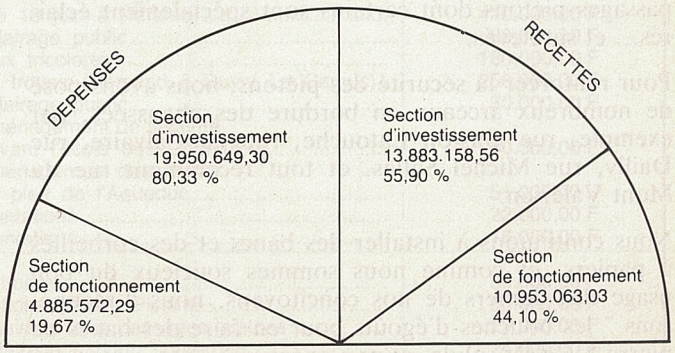

MOUVEMENTS REELS

DOTATION AU PLAN D'EQUIPEMENT

sur la somme de 6.838.400 F affectée aux dépenses nouvelles d'Investissement, une somme de 3.193.000 F a été inscrite pour compléter la tranche 1982 du 2e Plan d'Equipement Collectif. Le montant global de cette tranche 1982 s'élève donc à : 12.893.00,00 F, se décomposant ainsi :

Budget primitif	9.700.000,00
Budget supplémentaire	3.193.000.00
Total	12.893.000,00

Ainsi depuis 1978 l'exécution du 2e plan d'équipement collectif a connu l'évolution suivante :

Tranche	1978	: 10.890,000
	1979	: 11.196,000
	1980	: 13.435,000
	1981	: 15.635,000
	1982	: 12.893,000

QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE 1982

par Nicole FAUQUENOT
Maire Adjoint
Chargé de la Qualité de la Vie

Avec un budget très important cette année, nous poursuivons toujours l'amélioration des trottoirs à Saint-Cloud. Nous avons fait un effort particulier pour les passages piétons dont certains sont spécialement éclairés... et surélevés.

Pour renforcer la sécurité des piétons, nous avons posé de nombreux arceaux en bordure des chaussées, par exemple, rue Gaston Latouche, rue du Calvaire, rue Dailly, rue Michel Salles, et tout récemment rue du Mont Valérien.

Nous continuons à installer des bancs et des corbeilles à papiers, et comme nous sommes soucieux du bon usage des deniers de nos concitoyens, nous " récupérons " les bouches d'égoûts pour en faire des bancs de pierre !... c'est solide, et peu onéreux.

Le regroupement des panneaux d'affichage Administratif et Associations est en bonne voie, le nouveau modèle dit " Inforama " remplace petit à petit les panneaux métalliques endommagés par les ans et par la colle.

La mise en place des conteneurs à verre a suscité de nombreuses réclamations. Nous ne saurions trop recommander aux usagers (pas encore assez nombreux), de bien vouloir déposer leurs bouteilles avant 20 heures. Le verre est recyclé, et pour donner un but à ce ramassage, nous reversons une partie du produit de sa vente à la Ligue contre le cancer, (moyenne mensuelle de la collecte : 23 tonnes).

ERRATUM

A la suite d'une confusion qui s'est produite dans nos services, et dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, le document inséré dans le numéro de septembre du Bulletin Municipal en réponse à l'article de Monsieur DEBAT, n'est pas celui envoyé par Madame FOURNIER, mais la lettre qui l'accompagne envoyée à Monsieur le Sénateur-Maire qui avait proposé un droit de réponse.

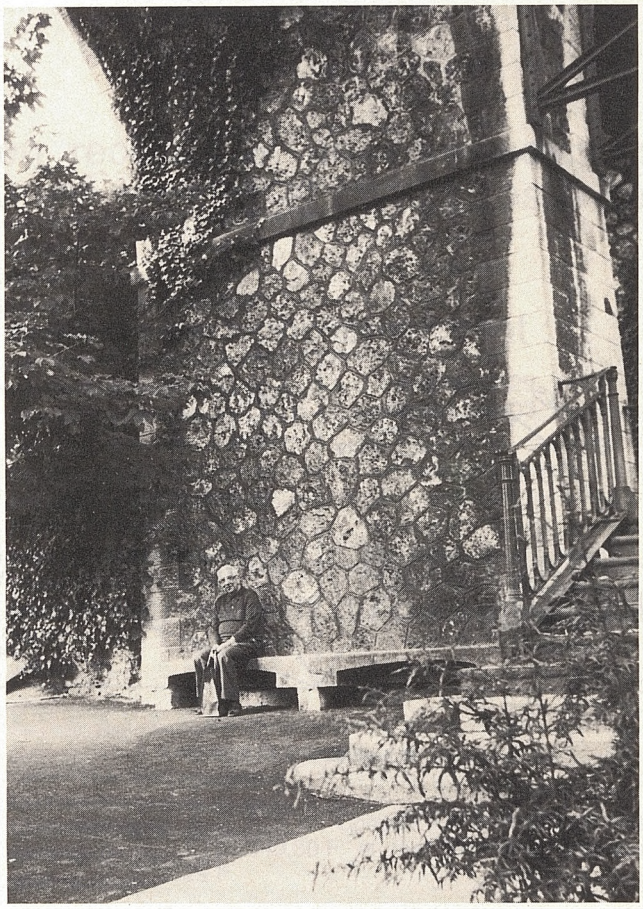

Un nouveau banc de pierre sous l'aqueduc de l'Avre.

Nous supprimons progressivement les bacs de voirie depuis que les cantonniers sont équipés de nouvelles brouettes avec sacs en plastic. Nous devrions ainsi diminuer le nombre des dépôts sauvages... mais à propos d'ordures, pourquoi prendre un tel plaisir à les sortir dans l'après-midi puisqu'elles ne seront pas ramassées avant 20 heures. Toujours dans ce domaine, nous avons procédé à un nouvel appel d'offre pour la fourniture des sacs, nous allons retrouver de bons sacs dès janvier prochain.

Les chiens, n'en parlons pas ! Le gardien de squares recruté depuis les vacances pour leur indiquer le chemin du civisme a bien du mal à convaincre les propriétaires...

Le busphone, je n'en parle pas non plus. Nous avons trop de soucis avec les nombreux usagers aux heures de pointe. Nous sommes en rapport avec la Direction de la RATP pour repenser le système... affaire à suivre...

VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC - ESPACES VERTS

Répartition par quartier du programme 1982

Quartier	Voie	Nature des travaux	Estimation
Coutureau	rue E.-Verhaeren	chaussée - trottoirs	70.000,00 F
République	Square, 7, rue Gounod	plantations	70.000,00 F
Centre	rue d'Orléans	parkings	15.000,00 F
	rue Ch. Lauer	un trottoir	70.000,00 F
		chaussée	30.000,00 F
	carrefour Dailly-Desfossez	feux tricolores	85.000,00 F
	avenue de-Lattre-de-Tassigny	création d'une allée piétonne	50.000,00 F
	rue du Calvaire	éclairage public	21.000,00 F
	rue Dantan	trottoirs Vauguyon-Audé	130.000,00 F
	square bibliothèque	éclairage public	20.000,00 F
	rue Dailly	installation prochaine d'une sanisette Gare de Montretout bas	100.000,00 F
	rue Royale et rue d'Orléans	plantations	10.000,00 F
Côteaux 18 Juin	avenue Romand	un trottoir (de Belmontet à Clodoald)	100.000,00 F
	boulevard Sénard rue des Milons	trottoirs + parking) (de 18 juin à Pâtures)	410.000,00 F
		éclairage public	80.000,00 F
	carrefour Carnot-Milons	feux tricolores	180.000,00 F
	avenue Clodoald	un trottoir (Romand à Duval Le Camus)	250.000,00 F
	sente des Milons	éclairage public	30.000,00 F
	boulevard Sénard	aménagement de sécurité devant l'école des Côteaux	40.000,00 F
	boulevard Sénard	aménagement de sécurité au pied de l'Aqueduc	51.000,00 F
	escalier avenue de Longchamp	plantations	22.000,00 F
	square J.-Peltier	plantations	16.000,00 F
Val d'Or Tourneroches Fouilleuse	rue Michel Salles	trottoirs :	50.000,00 F
	rue du Mont-Valérien	trottoirs devant Piscine	50.000,00 F
	rue du Mont-Valérien	éclairage des passages piétons	29.000,00 F
	rue Marie-Bonaparte	éclairage parking souterrain	24.000,00 F
	rue du Camp-Canadien	trottoirs	60.000,00 F
	rue du Mont-Valérien	parking devant le Centre Culturel	D.D.E.
	rue du Pierrier	signalisation tricolore	38.000,00 F
	rue du Mont-Valérien	aménagement de jardinières	30.000,00 F
Montretout	rue Tahère	trottoirs (de Pigache à Montretout)	520.000,00 F
		éclairage public	150.000,00 F
	rue des Tennerolles	trottoirs (de Marbeau à Pigache)	430.000,00 F
		chaussée (de Marbeau à République)	70.000,00 F
		éclairage (de Marbeau à Pigache)	90.000,00 F
	rue Marbeau	trottoirs en émulsion	15.000,00 F
	rue des Girondins	trottoirs partiels	15.000,00 F
	rue de l'Avre	éclairage public	20.000,00 F
	avenue Foch	aménagement de sécurité angle R. Weill	95.000,00 F
	cimetière	aménagement trois allées	98.000,00 F
	talus des Girondins	plantations	180.000,00 F
Pasteur Magenta	rue Lelégard	deux trottoirs (de Pasteur à Garches)	60.000,00 F
	rue de Garches	un trottoir	80.000,00 F
	rue Pasteur	tapis sur chaussée	D.D.E.
		Total investissements	3.954.000,00 F
	Il convient d'ajouter à ce total les frais d'entretien répartis comme suit :		
		voirie	1.130.000,00 F
		espaces verts	1.020.000,00 F
		éclairage public	1.115.000,00 F
		cimetière	275.000,00 F
		Total entretien	3.540.000,00 F
		et les travaux d'assainissement	865.000,00 F
		soit au total	8.359.000,00 F

CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CLOUD ?

par Joël
LEFORT des YLOUSES
Conseiller Municipal

Hôpital : maison où l'on reçoit des hôtes.

Cette tradition d'accueil, l'hôpital de Saint-Cloud la poursuit depuis près de 900 ans.

Dans son ouvrage " Saint-Cloud, quatorze siècle d'histoire ", Monsieur André MARIE, Secrétaire Général Honoraire de la Ville de Saint-Cloud, nous apprend que l'on retrouve mention d'un " hospitum Dêi au bout du pont du costé du bourg de Sainct-Clou " en 1208.

- Plus près de nous, Philippe d'Orléans établit par acte du 11 avril 1689 un hôpital de la charité pour y recevoir " les pauvres malades et les assister dans leurs maux ", rue d'Aulnay (actuellement rue d'Orléans).

- La propriété est transférée à la reine Marie-Antoinette en 1785. Le 30 janvier 1787, la reine acquiert de M. Laval un immeuble situé place de Marbroy, devenue place de l'hospice, puis place Silly. C'est l'emplacement de l'hôpital actuel, agrandi ensuite par quelques acquisitions latérales.

- La chapelle, récemment classée monument historique y fut ajoutée en 1788. C'est à notre connaissance, le seul monument historique de Saint-Cloud de nos jours.

Durant la période révolutionnaire, l'hospice fut pratiquement abandonné de 1790 à 1797. L'établissement est réouvert le 23 Nivose an V ; Saint-Cloud s'appelait alors " Pont la Montagen ".

- En 1871, la Maison est incendiée.

- En 1882-1884, la maison de retraite Lelégard-Laval est construite, l'Hospice devient " Hôpital ".

- En 1914 commencent l'agrandissement et la modernisation de l'hôpital qui vont se poursuivre jusqu'à nos jours.

- Le Centre Hospitalier a l'autonomie juridique et financière.

- Il est administré par :

Un Conseil d'Administration, présidé par le Maire de la Ville, M. Jean-Pierre FOURCADE, et dans lequel siègent des représentants :

— du Conseil Municipal (M. LEFORT DES YLOUSES Délégué du Maire, Président, Mme BARTHÉLEMY, M. VOIZARD également Président de la Commission de Travaux).

— du Département des Hauts-de-Seine (M. BAUMEL, Mme de FONDCLAIR),

L'hôpital, place Silly.

– Des Caisses de Sécurité Sociale (M. LEVASSEUR, Vice-Président, M. GARACHES, M. LETANG, M. le Docteur GÉNIN, M. GLARDON).

– du Corps-Médical (Docteur REVEILLAUD, Président de la Commission Médicale Consultative, Docteur BENICHOU, Docteur RAUST, Docteur GODART représentant les médecins de Ville).

— du personnel (Mlle LEDEUR, Infirmière Générale) ; détermine la politique générale de l'Établissement.

• Il est géré par :

Un Directeur (M. GIBERT) assisté d'un Directeur des Services Économiques (Mlle RAMEAU). Ces deux personnes sont nommées par le Ministre de la Santé.

L'hôpital a une triple mission :

— Centre de diagnostic,
— Centre de prévention,
— Centre de traitement, avec ou sans hospitalisation. (Récemment, une fructueuse coopération s'est développée entre le Centre et la jeune association Aide et Soins à Domicile).

Le Centre Hospitalier comporte :

– Une unité d'accueil et de réception des Urgences ouverte 24 h sur 24,
– de nombreuses consultations externes,
– un département d'anesthésie-réanimation,
– deux services de médecine (y compris une unité d'hémodialyse et une unité d'alcoologie).
– deux services de chirurgie (viscérale et orthopédique),
– un service de gynécologie-obstétrique,
– un service de radiodiagnostic,
– un service de biologie médicale,
– un service de dermatologie,
– un service d'ophtalmologie
– un service d'O.R.L.,
– un service de phtisiologie,
– un service psychiatrique,
– une pharmacie,
– des équipements permettant des explorations fonctionnelles,
– des locaux et équipements de rééducation fonctionnelle,
– une unité de long séjour assurant l'hébergement des personnes âgées n'ayant plus leur autonomie de vie.
– une unité de personnes âgées invalides,
– une maison de retraite pour personnes valides.

Quelques chiffres

• Le Centre Hospitalier de Saint-Cloud comprend deux établissements répartis en :

— 249 lits pour les soins aigus, lits en cours d'humanisation.
— 248 lits pour l'hébergement et les soins aux personnes âgées :
(80 lits valides, Maison du Parc (inaugurée il y a six ans)
(88 lits invalides Pavillon Laval)
(80 lits invalides long séjour, Pavillon Pasteur récemment reconstruit de manière fonctionnelle en 1981).

• En 1982, il recevra près de 6.000 malades aigus et hébergera 248 personnes âgées.

• Près de 40.000 personnes y sont venues en 1981 pour des consultations.

• Le Centre Hospitalier a employé en 1981 :

– 160 membres du personnel médical de toutes disciplines, dont une trentaine d'étudiants hospitaliers.
– 363 membres du personnel hospitalier,
– 38 membres du personnel médico-technique,
– 91 membres du personnel technique,
– 70 membres du personnel administratif, soit un effectif global de 722 personnes.

• Le Budget fonctionnement 1982 du Centre Hospitalier est d'environ 106.000.000 F.

– dont près de : 69.000.000 F pour le personnel
14.000.000 F de produits stockés
23.000.000 F de dépenses de fonctionnement proprement dites.

• L'ensemble des opérations d'investissement représente une somme d'environ 8.000.000 francs.

• Les investissements en cours n'auraient pas été menés à bien sans l'aide de l'État, du Conseil Général, des Caisses de Sécurité Sociale et Vieillesse, de la Caisse d'Épargne de Versailles et de la Ville de Saint-Cloud, laquelle accorde sa garantie aux emprunts contractés et prend en charge les intérêts des prêts afférents à la modernisation et au développement des unités " troisième âge " à Lelégard.

Outre l'accueil des urgences, modernisé il y a six ans, des consultants, des hospitalisés et des personnes âgées, le Centre Hospitalier essaie de rendre agréable le séjour des personnes qu'il héberge en mettant à leur disposition un certain nombre de services annexes (coiffeur, esthéticienne, par exemple).

Dans les mois à venir, le Centre Hospitalier espère pouvoir mettre à la disposition de chaque malade le désirant, un réseau de téléphone.

Depuis très longtemps avec le concours de l'Association des Bénévoles de Saint-Cloud, un service de bibliothèque passe auprès de tous les hospitalisés.

Cette association aide tout particulièrement le Centre Hospitalier dans l'animation offerte aux personnes âgées.

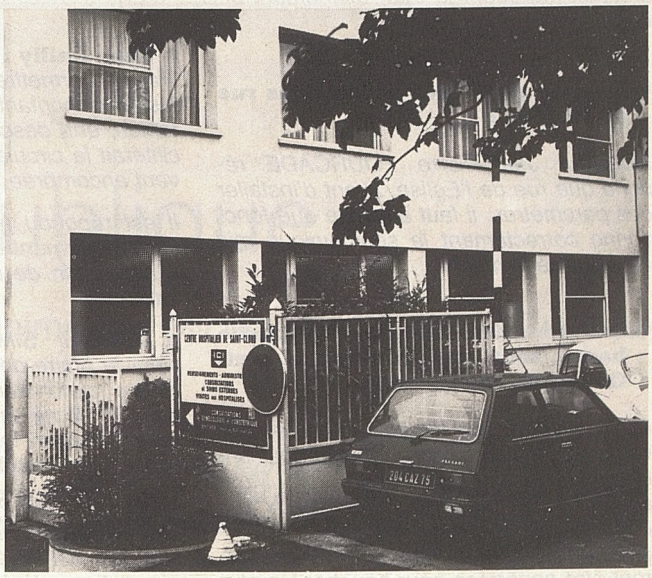

Entrée de l'hôpital, rue Lauer.

COMITÉS DE QUARTIERS

centre animé par Tony MAROSELLI, *Conseiller Municipal*

Les Clodoaldiens du Centre étaient venus nombreux jeudi 8 octobre à leur réunion de quartier pour aborder avec Monsieur le Sénateur-Maire, Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie et Monsieur JONKA, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments et de la Sécurité, tous les problèmes du quartier.

- **Pourquoi le ramassage des feuilles sur les trottoirs s'effectue-t-il le dimanche ?**

Les feuilles ayant envahi les trottoirs et les chaussées, les Services Techniques ont décidé de nettoyer activement un dimanche, profitant de l'absence des voitures dans le quartier des Côteaux.

Madame FAUQUENOT rappelle qu'il appartient au propriétaire de tenir propre son pas de porte. Si un accident se produisait, le propriétaire serait responsable.

- **Pourquoi a-t-on posé des arceaux pour le stationnement rue Dailly devant chez le notaire ?**

Madame FAUQUENOT explique que ces arceaux marquent le futur alignement de la rue.

- **Peut-on poser des parcmètres rue de l'Église ?**

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE répond que rue de l'Église, avant d'installer des parcmètres, il faut attendre que fonctionne correctement le sens unique mis en place récemment.

- **Les trottoirs rue Royale, partie haute, sont en très mauvais état. Quand seront-ils refaits ?**

Il faut attendre que les immeubles en travaux rue Royale soient terminés pour entreprendre la réfection des trottoirs. Monsieur le Maire pense que dans deux ans tout sera terminé. Pour palier au plus urgent, quelques brouettes de gravier pourront être apportées pour boucher les plus gros trous.

- *Monsieur SIMON, Président de la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud signale que la chaussée s'affaisse devant la teinturerie et que cela fait apparaître une conduite de gaz. Il faudrait s'assurer qu'il n'y a aucun danger pour les riverains.*

- **Ne pourrait-on faire quelque chose pour empêcher les voitures de traverser si vite le centre de Saint-Cloud ?**

Madame FAUQUENOT propose d'installer des passages piétons surélevés pour obliger les automobilistes à ralentir et garantir ainsi la sécurité des piétons.

L'expérience faite, avenue Foch où les passages surélevés sont très bien éclairés, s'est révélée positive.

- **Due Dailly :** *les feux tricolores devraient permettre deux files descendantes, une montante le matin et deux montantes, une descendante le soir. Cela faciliterait la circulation dans cette rue souvent encombrée.*

Il est répondu à cette question que les files se forment d'elles-mêmes sans qu'il y ait besoin de modifier le système des feux.

- *Monsieur SIMON demande à Monsieur le Maire de s'expliquer à propos du centre piétonnier. Certaines personnes, semble-t-il, ne seraient pas au courant du projet, malgré les informations diffusées périodiquement par la Mairie à ce sujet.*

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE réplique en expliquant que le projet de rue piétonne est le résultat d'une politique de rénovation et de constructions neuves dans le centre de Saint-Cloud.

La forme définitive du projet n'est pas arrêtée. Les modifications se feront au fur et àmesure. Ce n'est qu'à l'utilisation que l'on peut se rendre compte des anomalies, rectifier les erreurs.

Il est prévu un parking en sous-sol de 140 places qui désengorgera les abords de la Mairie et de l'Hôpital.

Les Clodoaldiens posent encore une fois le problème du stationnement pour les résidents des immeubles rénovés. Les commerçants installés au rez-de-chaussée donnent sur la zone piétonne, on ne pourra donc pas stationner devant les magasins de la place de l'Église.

Les travaux devant l'église du Centre seront terminés fin novembre. Le parvis sera un élément piétonnier du centre ville, mais la circulation à double sens devant l'église sera maintenue quelques années.

- *Les feux de la rue Dailly devraient être modifiés pour éviter les nuisances des arrêts et démarrages des voitures. Un système de feux avec capteurs et microprocesseurs pourrait être envisagé afin de résoudre ce problème que nous soumettent les habitants des immeubles proches du carrefour.*

- **Le bureau de poste du Centre sera-t-il maintenu ?**

Oui, répond Monsieur le Maire. Après des accords passés avec les P et T, la Mairie a obtenu que ce bureau ne ferme pas. Il est nécessaire que cette agence reste ouverte pour faciliter les démarches des clodoaldiens du centre.

- **Les fontaines d'eau potable qui existaient à Saint-Cloud ont disparu. Pourquoi ne fonctionnent-elles plus ?**

Madame FAUQUENOT annonce la remise en état et l'ouverture de la " Fontaine de l'Église " dans un délai très bref.

- **La sécurité dans le centre de Saint-Cloud ? Ce quartier est souvent bien vide le soir, ce qui inquiète les gens qui ont à le traverser à pied.**

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE reconnaît que depuis quelques mois il y a recrudescence de la petite délinquance. Des crédits ont été débloqués par le Conseil Régional pour mettre sur pied et favoriser le principe d'ilôtage.

Les policiers se déplacent à bicyclette ou à motocyclette rapidement, ce système permet une plus grande couverture des zones à surveiller. Pour le moment le quartier du centre est le seul de la ville à bénéficier d'un ilotier.

- *Très prochainement d'autres équipes pourraient fonctionner.*

- **Certaines voitures restent en stationnement plusieurs mois. Les habitants et les commerçants du quartier demandent leur enlèvement par les services de police**

Monsieur le Sénateur-Maire demande que l'on s'assure qu'il s'agit bien de voitures volées ou abandonnées avant de prévenir la Police, afin d'éviter tout malentendu avec les propriétaires des voitures stationnées dans la rue.

- **Les enfants qui vont en classe en passant par la rue des Écoles se trouvent obligés de marcher sur la chaussée à cause des voitures en stationnement sur le trottoir. N'y a-t-il rien à faire ?**

Madame FAUQUENOT propose de mettre des arceaux sur les bordures de trottoir pour éviter aux véhicules de stationner.

Des arceaux mobiles pourraient être placés devant les entrées livraisons, pour ne pas gêner la circulation.

Les riverains ne tiennent pas à cette installation.

- **Le parking de la M.J.C. est souvent vide. Pourquoi les riverains et commerçants ne peuvent-ils en profiter ?**

Le parking de la M.J.C. a 10 places qui sont réservées pour les logements d'instituteurs, d'autres pour les responsables de la M.J.C. de l'École de Musique, de la Sécurité Sociale etc. Ces places leur étant exclusivement réservées, il n'y a pas de place pour d'autres véhicules.

- **Le Monoprix de la rue Dailly : des carences au niveau de l'hygiène assez déplorable. Qu'est-il envisagé de faire ?**

Une enquête a été demandée au service de l'hygiène. Néanmoins, ce magasin devra soit remettre ses locaux en état et continuer son activité, soit céder ses locaux à la ville qui les transformera en marché permanent.

- **Les constructions rue Jeanne, derrière le 5-7-9, rue de l'Église sont prévues pour quelle année ?**

Pas avant 1985, nous dit Monsieur le Maire, au grand regret des habitants des immeubles mitoyens.

Les riverains de la M.J.C. tenaient à remercier Monsieur COUSIN et ses collaborateurs de leurs actions auprès des jeunes membres afin que disparaissent les nuisances qui créent les motocyclettes dévalant les escaliers de la rue Hébert.

Problème d'eau ?

Une bouche d'arrosage fuit semble-t-il. Il faut donc faire intervenir le service des eaux qui pose maintenant des compteurs d'eau un peu partout, nous dit Madame FAUQUENOT.

---

montretout et coutureau-république

animé par Michel GUAY, *Conseiller Municipal*

A la salle Montretout, jeudi 4 novembre se réunissaient les Clodoaldiens du plateau Montretout et du quartier Coutureau-République. Michel GUAY, Conseiller Municipal, entouré de nombreux Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux remercia tout d'abord Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, venu écouter ses concitoyens malgré une soirée déjà bien remplie au Sénat.

Comme d'habitude les questions posées furent très nombreuses.

- **Que pourrait-on faire pour éviter les nuisances dues au bruit des deux roues sur le boulevard de la République ?**

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE qui a rencontré récemment le secrétaire général du Comité national contre le Bruit, annonce qu'il existe maintenant un " arrêté municipal type " pour lutter contre ce fléau des temps modernes. Le cadre juridique existant, il sera maintenant possible de verbaliser les propriétaires de motocyclettes trop bruyantes !

- **La sécurité semble ne plus être assurée à Saint-Cloud**

Monsieur le Maire répond qu'en effet les effectifs de Police ont chuté en 18 mois de 120 à 97 personnes. A Saint-Cloud, on s'efforce de favoriser l'ilotage, ronde effectuée localement par les agents à bicyclette le jour, en voiture la nuit, pour une plus grande mobilité.

- **Qu'est devenu le projet d'agrandissement du parking du Monoprix ?**

Monsieur le Maire nous dit que, pour l'instant, il n'y a pas de projet d'agrandissement de ce parking.

- **Peut-on empêcher les véhicules de se garer sur les trottoirs de l'Église Stella-Matutina ?**

Cela gêne considérablement les piétons qui sont obligés de passer sur la chaussée.

Madame FAUQUENOT envisage donc de faire installer des cônes sur les trottoirs pour empêcher les voitures de stationner.

- **Les transports scolaires effectués avec le busphone sont problématiques**

En effet, le bus ne doit transporter que 17 enfants et les plus grands, "s'entassent ". C'est très dangereux.

Monsieur le Maire demande que l'on prenne immédiatement les dispositions nécessaires pour que les consignes de sécurité soient respectées.

- **Il faudrait essayer d'enrayer la prolifération des pigeons !**

La Mairie s'y emploie activement, malgré les adversaires qu'elle rencontre souvent.

- **Les voitures stationnent, entre le n° 9 et le n° 120 de la rue de la Porte-Jaune, sur le trottoir**

Les piétons sont obligés de marcher sur la chaussée, ce qui est très dangereux à cet endroit.

- **Il y a de gros problèmes de stationnement et de circulation dans la rue de Buzenval :**

Madame FAUQUENOT suggère de mettre à l'essai deux ou trois parcmètres, mais les effectifs de surveillance sont insuffisants pour être efficaces. Des aires de livraisons seront peut-être mieux admises par les automobilistes.

- **Il semble que l'état des trottoirs et de la chaussée dans la rue des Tennerolles soit assez dégradé. Qu'est-il envisagé de faire ?**

Les trottoirs sont en réfection rue des Tennerolles entre la rue Marbeau et la rue Pigache. Le reste des travaux sera programmé pour 1983

- **Les bacs de voirie ont disparu !**

Les cantonniers ont maintenant des brouettes-poubelles équipées de sacs. Les bacs de voirie étaient sales et servaient de dépotoirs pour les ordures ménagères, on a donc tout fait pour les supprimer progressivement.

- **Le conteneur pour la récupération du verre à Stella-Matutina est toujours plein**

Les conteneurs sont relevés tous les vendredis. Il n'est malheureusement pas possible d'en mettre deux à cet endroit, compte tenu des nuisances occasionnées aux voisins par le bruit et la chute du verre.

- **Qui entretient les bacs à fleurs dans Saint-Cloud ?**

Certains sont laissés partiquement à l'abandon.

Madame FAUQUENOT répond à cette question, que ce sont les services de l'Équipement qui devraient entretenir les massifs, mais font devant la négligence dont ils ont fait preuve, la Mairie reprend progressivement en charge l'entretien des bacs à fleurs.

- **Les bruits occasionnés par le chargement et le déchargement des marchandises de Monoprix gênent certains riverains**

Le Directeur du Monoprix se propose de faire les travaux nécessaires pour les atténuer, avec l'accord de la Mairie.

- **Nouvelle boîte aux lettres sur la place de l'Église Stella-Matutina**

Elle sera spécialement installée pour être accessible de voiture. Madame FAUQUENOT a soumis aux Clodoaldiens présents un projet de panneau indiquant cette nouvelle boîte à lettres.

- **Peut-on faire bénéficier certaines professions de tarifs réduits?**

Monsieur BASSINET répond que les tarifs du Centre Culturel ont été calculé au plus juste pour ne pas casser les tarifs de la concurrence, et que l'on y applique les réductions normales telles cartes vermeils, étudiants.

- **Comment les gens du plateau Montretout se rendent-il au Centre Culturel ?**

A pied dans leur grande majorité : certains ne sont informés que tard des manifestations théâtrales qui s'y déroulent, pourtant elles sont largement annoncées à Saint-Cloud par voie d'affichage.

VOS PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER A 21 HEURES

- Jeudi 2 décembre : " PASTEUR-MAGENTA ", animé par Edmond VOIZARD, à la salle de Spectacles, Pavillon Pasteur - rue Lelégard.
- Jeudi 9 décembre : " COTEAUX-18 JUIN ", animé par Françoise OLIVIER, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Président : M. René BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme Mireille WORBE, Conseiller Municipal délégué à l'Animation Culturelle et Sportive

RÉUNION DU 10 NOVEMBRE 1982

En cette veille du 11 novembre vingt-six personnes participaient à cette réunion. Nous avions à débattre de trois sujets : la Fête du Sport de l'an prochain, le Festival 1982 et le fonctionnement du Centre des 3 Pierrots.

S'il est prévu pour le déroulement général de la fête du sport une réédition des années précédentes, il faut porter une attention plus particulière à la première et à la dernière journée. Les années précédentes ce furent pour l'ouverture, soit un défilé de vieilles voitures, soit un concours hippique. Innover n'est pas très facile si l'on veut rassembler le plus grand nombre possible de Clodoaldiens. La plupart d'entre nous pense qu'il faut garder cette manifestation spectacle. Monsieur ROCHICCIOLI propose de reprendre les vieux tacots. Mais pourquoi ne pas demander plutôt la collection des usines Citroën ou celle des usines Renault ? Et pourquoi pas y adjoindre un concours de " la belle et la bête ", les jolies femmes et les beaux chiens sont légions à Saint-Cloud et ce pourrait être l'occasion de réjouissances inédites. Et pourquoi pas aussi une exposition d'affiches ou de médailles de sport ?

Bien plus difficile est l'organisation de la journée kermesse de clôture au carré Saint-Jean : un peu plus de monde chaque année mais tellement perdu dans cet espace trop grand... Comment inciter toutes les associations de Saint-Cloud à y installer un stand et que peuvent faire les associations sociales et culturelles dans une Fête des Sports ?

Elles trouveraient plus facilement leur place dans une " fête de printemps ", nouveau forum des associations, afin de se faire connaître et de participer à une kermesse générale.

Pourraient s'y dérouler aussi une braderie, une grande tombola, peut-être une démonstration de motards de la police, celle d'un groupe folklorique qui danserait et ferait danser.

Il faut sûrement dans cet espace beaucoup de mouvement, de volume et de bruit. Il faut aussi une infrastructure d'accueil importante, un podium central d'information, d'orientation et d'animation avec un " meneur de jeu " compétent et dynamique.

A revoir très sérieusement le problème du parking au Carré Saint-Jean...

Monsieur GUILLAUME tient à informer les membres de la commission de la création au sein de l'U.A.S. d'une section d'initiation et de perfectionnement au tennis pour les jeunes de 8 à 18 ans présidée par Madame Dominique THILLARD ; elle regroupe déjà 105 enfants.

Le Festival 1982 : vous en trouverez le compte-rendu en page 22. Monsieur DANET demande que l'on étire le festival dans le temps et que l'on y programme moins de manifestations pour avoir au moins deux jours de relâche, afin de tenir compte de la fatigue des techniciens... et des spectateurs. Il demande aussi que les organisateurs du festival gardent la maîtrise de toutes les représentations y compris celles organisées par des comités de bienfaisance.

La semaine du jeune théâtre a-t-elle sa place dans le festival ? Non, le public après dix jours sous le chapiteau est un peu saturé. Elle n'a finalement pas bénéficié, comme nous l'avions espéré, de la publicité faite dans les tracts du festival. Mais l'idée est excellente à condition de la situer différemment dans le temps, à condition aussi de lui donner une étiquette différente : le titre " jeune théâtre " pouvant laisser penser soit qu'il s'agit d'un théâtre pour jeunes soit qu'il met en scène des amateurs.

Monsieur DANET annonce encore qu'il monte au printemps deux nouvelles pièces, la Cerisaie avec Jacques MAUCLAIR et une pièce moderne. Il aimerait qu'elles soient jouées à Saint-Cloud sous le chapiteau ou aux 3 Pierrots.

Le fonctionnement du Centre des 3 Pierrots est complexe à cause de la diversité des manifestations qui s'y donnent.

Le cinéma marche bien, grâce à la compétence de Monsieur et Madame RABIN et de Monsieur DEUDON. Après six mois d'expériences nous sommes amenés à modifier légèrement le règlement d'utilisation en précisant certains points : il faut bien avoir conscience que on ne loue pas le Centre comme s'il s'agissait d'une salle municipale ordinaire. Sa prise en charge est assortie de nombreuses obligations et le personnel permanent n'est pas mis à la disposition des associations.

Les salles du Centre sont de plus en plus demandées par les associations : elles ne doivent pas oublier que les autres salles municipales existent toujours à Saint-Cloud et qu'il est souvent dommage de supprimer des séances de cinéma pour des manifestations qui pourraient se dérouler en d'autres lieux...

Il fut enfin question trop rapidement de la semaine du livre pour la jeunesse et de l'intérêt nouveau que la direction des services fiscaux porte à la vie associative.

La documentation française vient d'éditer un guide fiscal à l'attention des associations loi 1901. Que leur enthousiasme généreux ne soit pas refroidi par ces formalités bien administratives.

Rapporteur :
Mireille WORBE
Conseiller Municipal

Le Maire pendant la visite des écoles, avant la rentrée des classes.

Rentrée des Classes : Jour J-2

Deux jours avant la rentrée des classes 82/83 Monsieur le Maire de Saint-Cloud a tenu, comme chaque année, à constater les transformations et les modifications effectuées dans les différents centres scolaires de la Ville, en présence des Directeurs d'Écoles et des représentants des Associations de Parents d'élèves.

C'est par l'école élémentaire du Centre que le Maire, les Maires-Adjoints, et Conseillers Municipaux qui l'accompagnaient, ont commencé leur visite. La restructuration, commencée en juillet 1979, sera tout à fait achevée par l'aménagement du terrain de sports et d'évolution, à l'emplacement du stade actuel et des anciennes classes, après démolition. Mais les travaux de l'école du Centre sont terminés et tout était prêt pour accueillir dans les meilleures conditions les petits Clodoaldiens le jour de la rentrée scolaire. L'école dispose désormais de 16 classes, 9 ateliers, un préau, une salle des maîtres, une bibliothèque, une salle de réunion et une cour de récréation bien agrandie. La proximité de l'ancienne cantine du Centre, dont les locaux ont été utilisés comme salles de classe pendant la durée des travaux de l'école du Centre, a fait faire un détour au Maire et aux personnes l'accompagnant. Il est possible que ces bâtiments abritent désormais les cours de danse et de musique ne pouvant trouver place dans le Conservatoire Municipal de la rue du Mont-Valérien.

Le groupe scolaire de la Fouilleuse fut la deuxième étape de la visite. Les locaux de l'école étant récents, il y avait peu de travaux à faire, sinon des travaux d'entretien et l'ouverture d'une 4e classe pour le cours élémentaire. Là aussi tout avait été mis en œuvre pour que les enfants du quartier fassent une agréable rentrée.

A l'école pré-élémentaire des Côteaux, tout le monde peut constater que tout était prêt pour recevoir les enfants. Les locaux ont été rafraîchis durant les vacances et le mobilier remis en état.

Dans le quartier du Val-d'Or, il n'a pas été nécessaire de faire des travaux à l'école pré-élémentaire. A l'école élémentaire, le grillage clôturant la cour de récréation, vétuste et dangereux pour les écoliers, a été remplacé par une solide grille métallique. Le Maire a apprécié cette nouvelle barrière à la fois esthétique et inoffensive.

Le Groupe scolaire de Montretout a terminé la visite des écoles de Saint-Cloud. On a ouvert pour la rentrée une 10e classe maternelle dans un bâtiment annexe, complètement équipé de matériel neuf. L'école élémentaire a vu ses effectifs augmentés et une classe supplémentaire a été aménagée pour accueilir les nouveaux écoliers de Saint-Cloud.

Monsieur le Maire et toutes les personnes présentes lors de la visite ont donc pu s'assurer, par eux-mêmes, que le nécessaire avait été fait partout pour que la rentrée à Saint-Cloud se fasse sans difficulté.

centre culturel des 3 Pierrots

programme

DECEMBRE 1982

Mercredi 1er à 14 h 30

FANTASCREDI Théâtre pour enfants (M.J.C.)
" LE DIABLE AU 3 CHEVEUX D'OR " par le Théâtre PRAXIS.

Samedi 4 en matinée et en soirée

Xe Anniversaire de la Maison de l'Amitié.

Mardi 7 de 14 h 30 à 16 heures

ARTS ET LOISIRS

" FANTIN-LATOUR : UN PEINTRE INDÉPENDANT DE LA GÉNÉRATION DES IMPRESSIONNISTES " par Madame GIBERT - exposition Grand Palais jusqu'au 7 février

Jeudi 9 à 21 heures

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

Conférence de Monsieur André MARIE :
" PROFIL SOCIAL DE NAPOLEON III " (intermèdes musicaux)

Vendredi 10 à 21 heures

Théâtre : " POINT H ", pièce en deux actes et douze tableaux, d'Yves JAMIAQUE. Mise en scène d'Yves BUREAU - Décor de François ROBERT.
Avec : Jean DAVY, Françoise DELILLE
Dagmar DEISEN et Alexandre GRECQ

Mardi 14 de 14 h 30 à 16 heures

ARTS ET LOISIRS

" SAINTE THERESE D'AVILA ET LA FRANCE DU XVIIe SIECLE ",
par Monsieur G. CHAZAL - Exposition au Petit Palais, jusqu'à fin décembre.

Mardi 14 à 21 heures

Connaissance du Monde : " INCROYABLE ITALIE ",
par Jacques CHEGARAY
(Florence - Sienne - Pise - Venise - Rome - Naples - Palerme).

Mercredi 15 à 21 heures

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD présentent :
" LE TRIO DESLOGERES "
Œuvres de FOURCHOTTE, DUC, MARCO, BARDEZ, MESSIAEN, MEIR.

Jeudi 16 à 21 heures

" TRAGEDIE " d'après le Dom Juan de Molière, par le théâtre double dans le cadre du théâtre en action à Saint-Cloud, organisé par la M.J.C.

Vendredi 17 à 21 heures

Film-débat : " L'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et ses élèves - 1882-1982 ".

JANVIER 1983

Mardi 11 à 21 heures

Connaissance du Monde :
" ENVOUTEMENT DU SUD MAROCAIN ",
par Marcel TALABOT

Du mardi 18 au dimanche 23

Exposition présentée par l'Union des Consommateurs de Saint-Cloud

" MALNUTRITION DANS LE MONDE "
avec projection : " Soja Brésilien, Manioque Thaïlandais " : jeudi 20 à 21 heures
Montage audio-visuel : samedi 22 de 14 heures à 17 heures
Montage audio-visuel : dimanche 23 de 14 heures à 17 heures

Mercredi 19 janvier à 21 heures

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD proposent :
Récital de piano M. BEROF.

FEVRIER 1983

Mercredi 16 à 21 heures

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD présentent :
" QUATUOR VIA NOVA "

Mercredi 23 à 21 heures

Théâtre : " LE GARDIEN " de Harold PINTER
avec Jacques DUFILHO - Mise en scène de Raymond GEROME.

PROGRAMME CINÉMA :

DECEMBRE :

- Hommage à Henry FONDA : Dimanche 5 décembre
  " LA MAISON DU LAC " Oscar 1982.
- " LES MISERABLES " de Robert HOSSEIN.

JANVIER :

- " CASABLANCA " avec Ingrid BERGMAN
  Humphrey BOGART, en V.O.

POUR LES JEUNES ENFANTS EN DECEMBRE ET JANVIER

- " LES AVENTURES DE MAYA L'ABEILLE " dessin animé.
- Festival de dessins animés " TOM et JERRY "
  (15 et 16 décembre à 14 h 30).
- Festival " WOODY WOODPECKER ET SES AMIS "
- Deux merveilleux films pour enfants
  au même programme :
  " CRIN BLANC " - " BALLON ROUGE "
  signés Albert LAMORISSE.
- " FANFAN LA TULIPE "
  le grand classique de Christian JACQUES
  avec Gérard PHILIPPE.

M. BASSINET félicite Jean DANET et Cyril ATANASSOFF.

La salle...

Le hall...

SOIREE D'INAUGURATION AU CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

Ouvert au public depuis le 5 mai dernier, le Centre Culturel a déjà reçu un nombreux public soit pour le cinéma, fonctionnant pratiquement chaque soir et présentant des films de qualité et de première vision ; soit comme salle de concert accueillant les orchestres tels celui de J.F. PAILLARD ou d'Ile-de-France, des conférenciers tel André DAMIEN, Maire de Versailles ; soit de nombreuses associations culturelles de Saint-Cloud, Conservatoire Municipal, Maison des Jeunes, Arts et Loisirs, Association des Concerts, etc.

Un investissement de cette importance a été réalisé dans le cadre du 2e plan quinquennal d'équipement collectif avec une aide importante du Conseil régional d'Ile-de-France (près de 3 millions de francs).

Le jeudi 30 septembre dernier, en avant première du Festival d'Automne, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, le Conseil Municipal et les membres de la Commission extra-municipale des affaires culturelles faisaient les honneurs du Centre au Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, Monsieur Michel GIRAUD, Sénateur du Val-de-Marne, qu'accompagnaient des élus régionaux membres du Bureau de ce Conseil, à Monsieur Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général, à Monsieur Jacques BAUMEL Député-Maire de Rueil-Malmaison, qui étaient entourés de nombreux fonctionnaires tels : Monsieur Jean TERRADE, Commissaire de la République pour les Hauts-de-Seine, Monsieur Albert MIGNOT, Commissaire Adjoint de la République de Boulogne-Billancourt, Monsieur François LEFEBVRE, Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, Monsieur J. VERSEL, Délégué Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations...

Sur les murs du hall décorés de fleurs et de verdure, quatre grandes tapisseries de Raoul DUFY mises à la disposition du Centre par Monsieur Patrick BONGERS, Directeur de la Galerie Louis-Carré ; sur scène, Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France ouvrait le spectacle en offrant la copie du Brigadier (porte-bonheur des gens du théâtre) du Théâtre Français que la jeune pianiste Olivia GARNIER utilisait immédiatement pour frapper les trois coups :

Musique, avec l'Orchestre Jean-François PAILLARD et les solistes Maxence LARRIEU et Gérard JARRY ;

Danse, avec les Étoiles de l'Opéra : Ghislaine THESMAR, Claude de VULPIAN, Françoise LEGREE, Cyril ATANASSOFF, Michaël DENARD et Georges PILETTA ;

Théâtre, quelques-uns des comédiens des Tréteaux de France : entre autres, Pierre DORIS, Georges TOUSSAINT, Jean-Claude DROUOT, Michel ROBBE, Catherine ROUVEL, Geneviève BRUNET, Jean DANET, etc.

A l'entracte Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, remerciait chaleureusement le Conseil Régional d'Ile-de-France et son Président pour leur aide, évoquait le rôle de Madame Simone BRUNAU et des architectes DURAND et MABILEAU dans la réalisation du Centre, félicitait René BASSINET et Mireille WORBE chargés de l'animation culturelle, et les Clodoaldiens animateurs des associations locales, membres actifs de la Commission extra-municipale des affaires culturelles.

Le nombre de manifestations programmées depuis l'ouverture, le calendrier du trimestre qui vient, sont les signes visibles de l'immense intérêt suscité par la ville, et à l'extérieur, par le Centre des 3 Pierrots.

CONCOURS DE VITRINES

Plus de 25 commerçants avaient décoré leur vitrine sur le thème du VIIe Festival d'Automne : ceux qui avaient illustré la pièce des Tréteaux " Faut pas payer " ne manquaient pas d'humour et nous avons admiré l'imagination et l'ingéniosité déployées pour ces réalisations.

Il était bien difficile de dire quelle était la meilleure.

Le Rotary ne sachant comment départager deux concurrents décidait d'attribuer deux prix ex-aequo : la boulangerie MONTE, rue Royale, pour une superbe réalisation en sucre inspirée par Los CALCHAKIS, et Monsieur MEILLEUR, peintre en bâtiment du boulevard Sénard, pour sa vitrine consacrée à la danse, (la mort du cygne).

Le Lion's Club couronnait la splendide vitrine de l'antiquaire LEPY, rue Dailly, avec Pierrot et Colombine dans un décor très fouillé.

Les représentants de la municipalité accompagnés dans leur visite par Monsieur DANET, s'étaient arrêtés très spécialement devant les danseuses violettes de la coiffeuse de Beausoleil, Madame HEIDET, devant les ravissants automates de l'opticien LEGO, rue Dailly et les parapluies de la Boutique Naïve, Madame ADAM, illustrant " Faut pas payer ", décernent finalement leurs prix à deux vitrines très inspirées par le Festival. Celle de Monsieur DOUBEY, tapissier à Beausoleil pour ses automates humoristiques et celle du bar " Le Provençal (Monsieur Guy CORNO) où l'on voit Monsieur FOURCADE écartant un rideau de scène pour regarder Popeck, Marie-Paule Belle, Los Calchakis, les Danseurs...

Parmi les participants nous notons :

— rue de l'Église :
- Monsieur LANUZEL, Société Nicolas
- Monsieur GALEOTTI, Droguiste
- Monsieur LEROY, Boucherie-Triperie

— rue Royale :
- Monsieur TELLOLI, Optique Royale

— rue Dailly :
- Monsieur ANET, Antiquaire
- Crédit Lyonnais

— résidence Beausoleil :
- Monsieur LAVENU, Assurances A.G.F.
- Monsieur CARIOU, Librairie
- Monsieur LEFEUR
- Crédit Lyonnais, boulevard de la République

— rue d'Orléans :
- Monsieur SIMON, Bar
- Monsieur COUTURE, Boucherie

— rue du Mont-Valérien
- Monsieur DESPERT, Teinturerie

Inauguration de la plaque commémorative Gabriel ROBINNE René ALEXANDRE

Samedi 2 octobre, à Saint-Cloud, 21, rue Gounod, Monsieur le Maire et Monsieur Jacques TOJA, administrateur général de la Comédie Française ont inauguré la plaque commémorative placée sur la maison de René ALEXANDRE et Gabrielle ROBINNE, deux sociétaires de la Comédie Française et Clodoaldiens de longue date, en présence de Madame Colette ALEXANDRE-ROBINNE leur fille, de leur famille et de nombreuses personnalités.

Monsieur André CHANU, président de l'association Comédiens-Combattants, a évoqué dans son allocution le courage et la détermination de ces deux artistes durant la Première Guerre Mondiale. Ce sont les comédiens que Monsieur Jacques TOJA a salué dans son discours et l'importance attachée au souvenir. " Lorsqu'un comédien meurt, s'il ne laisse aucun souvenir, il meurt deux fois ".

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud fit ensuite le rappel de ce que fut la vie de ces deux Clodoaldiens célèbres. On observa une minute de recueillement avant que Monsieur le Maire découvre la plaque qui immortalise Gabrielle ROBINNE et René ALEXANDRE pour les Clodoaldiens.

De gauche à droite : M. TOJA, Mme ALEXANDRE-ROBINNE et M. FOURCADE.

UNE NOUVELLE MEDAILLE DE SAINT-CLOUD

La Monnaie de Paris édite une médaille de Saint-Cloud. Elle est dûe au peintre BENN qui, on se le rappelle, avait présenté en 1972 dans notre cité 40 des toiles parmi les plus significatives de son œuvre consacrée à l'illustration des psaumes. En 1980, à l'occasion du jubilé des 75 ans de l'artiste, l'Hôtel de la Monnaie a présenté avec 381 de ses œuvres un hommage qui comme l'a écrit l'académicien GONCOURT, Armand LANOUX " donnait à ce peintre sa dimension et sa stature ", " mettant en valeur un ensemble qui est un des plus beaux de l'époque ".

Parmi les écrits suscités par cette exposition, nous citerons trois Académiciens français :

— Maurice GENEVOIX : " C'est un rêveur, une âme religieuse, un mystique, un poète " ;

— André CHAMSON : " Le peintre a dans la main le don d'éternité, BENN le disperse autour de lui et tout ce qu'il touche en reste marqué " ;

— René HUYGHE : " BENN a su affirmer et maintenir loin des courants où le monde entraîne les faibles, la place requise par la vie intérieure et l'élan spirituel si tragiquement déficients dans notre civilisation qui glisse à son abandon " ;

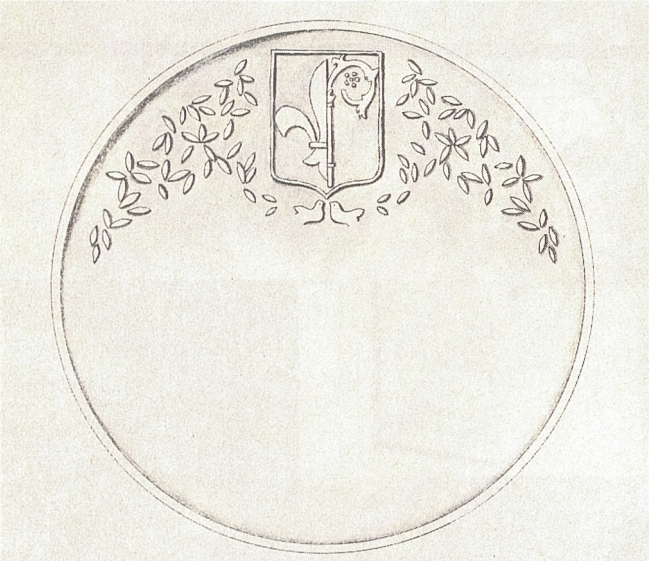

Quel plus prestigieux artiste pouvait mieux célébrer Saint-Cloud, ajoutant ainsi une nouvelle médaille à son œuvre gravée déjà très importante.

A l'avers en bas, trois lignes ondulantes évoquent le cours de la Seine au pied du Saint dans sa présentation historique traditionnelle, avec à sa gauche la belle Église moderne Stella Matutina, à sa droite la verdure et les frondaisons de la ville et de son parc, et le chant des 3 Pierrots maintenant voués à la diffusion culturelle.

Au revers, les armes stylisées de la Cité dans la verdure, au-dessus deux petits oiseaux qui se bécotent...

et une large plage pour une gravure personnalisant le motif de la remise de la médaille.

Édition spéciale de la Monnaie 1982
Diamètre : 72 mm
Bronze , doré, argenté.

C V S 91,3 Mhz

C.V.S (Canal V Stéréo) la radio à l'ouest de Paris 91,3 Mhz communique :

EMISSION : " Les Couleurs de la Vie ".

Cette émission intéresse toutes les femmes de Saint-Cloud.

Chaque matin, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h " Les Couleurs de la Vie ", produite et présentée par Claude Ruben accueille une invitée.

Très simplement cette auditrice dialogue sur un thème choisi d'avance.

Pour être l'une de nos invitées, il suffit d'appeler le 021.44.44 (en demandant Monique) ou de nous écrire :

Les Couleurs de la Vie C.V.S.
45, rue Carnot
78000 VERSAILLES.

Madame ANTONAT nous a quitté

Madame Nico ANTONAT, née Henriette PERTHUS, est décédée le 14 septembre 1982 au Pavillon Pasteur des Établissements Hospitaliers de Saint-Cloud, où elle était en traitement depuis dix ans.

Discrète et effacée, l'épouse du Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud a consacré une grande partie de sa vie au service des autres, et plus particulièrement des plus déshérités.

Dès leur arrivée à Saint-Cloud, en 1941, Monsieur et Madame ANTONAT s'occupent d'œuvres humanitaires et sociales : visites et dons aux malades et vieillards hospitalisés, mais surtout actions en faveur des familles de prisonniers de guerre : cadeaux et goûters offerts aux enfants, recours et assistance morale aux épouses, colis trimestriels aux clodoaldiens en captivité. En quatre années, Monsieur et Madame ANTONAT ont ainsi acheté les marchandises pour confectionner 2 200 colis destinés aux Prisonniers de Guerre.

La Libération et le retour des prisonniers furent célébrés avec éclat dans la propriété ANTONAT, rue Pasteur. Bon nombre de clodoaldiens se souviennent avec émotion de la grande fête du 29 juillet 1945.

Le 22 septembre 1947, le Conseil Municipal décerne à Monsieur Nico ANTONAT le titre de " Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud ". L'honneur ainsi rendu au bienfaiteur de la ville rejaillit sur Henriette ANTONAT qui n'avait cessé d'œuvrer, discrètement mais efficacement, aux côtés de son mari.

En 1948, Madame ANTONAT accède à la présidence du Comité de la Croix Rouge Française du 9e arrondissement de Paris. Durant 24 années, elle assume cette responsabilité, réorganisant les services, créant de nouvelles activités. En même temps, elle s'occupe de nombreuses œuvres sociales avec un dévouement exemplaire.

En octobre 1971, l'Hôtel de Ville de Paris, remettait à Madame ANTONAT " la plaque du bi-millénaire de la Ville de Paris, la plus haute distinction de la Capitale ".

Le 22 avril 1972 elle reçoit des mains de Monsieur Gabriel KASPEREIT, en présence de nombreuses personnalités parisiennes et clodoaldiennes, la croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Malheureusement, peu de temps après, Madame ANTONAT est hospitalisée à Saint-Cloud. Malgré les soins attentifs dont elle est l'objet, malgré la présence quotidienne de son mari à son chevet, le mal incurable dont elle souffre l'emportera le 14 septembre 1982.

Le Conseil Municipal adresse ses vives condoléances à sa famille durement éprouvée.

INAUGURATION DU QUAI MARECHAL JUIN

Après les cérémonies du 11 Novembre s'est déroulée l'inauguration du Quai Maréchal Juin (anciennement route nationale n° 187 de Saint-Cloud à Sèvres) placée sous la présidence du Sénateur-Maire de Saint-Cloud, du Président National de l'Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire Français en Italie et du Colonel Pierre JUIN.

De très nombreuses personnalités assistaient à cette importante manifestation.

VIIe FESTIVAL D'AUTOMNE 1982

Cette année encore, des milliers de spectateurs

Tout le mois de septembre, calicots et affiches aux couleurs gaies et voyantes ont fleuri dans tous les points de la ville, rappelant aux Clodoaldiens qu'allait se dérouler dans le Parc de Saint-Cloud le 7e Festival d'Automne.

Tout ce mois aussi, dans les boîtes aux lettres, dans les lieux publics, dans le bulletin municipal, l'on trouvait l'encart programme du Festival, illustré de photos d'artistes et du dessin des Tréteaux réalisé par un dessinateur de nos services techniques, Monsieur Michel MAIGRET.

Le Rond-Point de la Lanterne offrait le spectacle devenu familier de l'installation d'artistes nomades : camions, roulottes et l'immense chapiteau de 900 places, sur cette terrasse qui domine tout Paris.

Et le 1er octobre vint et avec lui le vent, la pluie et le tonnerre aussi, faisant du Rond-Point de la Lanterne un étonnant bourbier. La tenue de marin breton semblait de rigueur pour nos soirées culturelles et grande était l'inquiétude des organisateurs devant ce handicap météorologique.

Les services techniques à nouveau se surpassaient, sablant, comblant les ornières, remplaçant les affiches décollées par la pluie et, la magie du spectacle jouant, le public vint... (sans se salir les pieds).

• La pièce jouée par les Tréteaux était bien différente des classiques représentés les années précédentes.

Un vaudeville burlesque, une grosse farce à l'italienne, un décor misérable d'une grande ingéniosité, un acteur époustouflant : Jacques ECHANTILLON, des réactions très partagées mais jamais indifférentes, de la part des spectateurs.

• Jazz à Saint-Cloud le samedi 2 octobre.
Ces trois formations extrêmement classiques et d'une qualité indiscutable auraient dû amener davantage d'auditeurs. Les absents avaient tort...

LOS CALCHAKIS.

• L'après-midi du dimanche, les visiteurs du Parc ont eu la joie d'écouter LOS CALCHAKIS, leurs chants latino-américains, leurs instruments folkloriques et avec eux la chorale de la Celle Saint-Cloud, pour interpréter la *Misa Criolla*. Ensemble fondu, dont l'harmonie n'était troublée que par les passages répétés de bruyants hélicoptères.

Jacques ECHANTILLON et Michel VALMER.

• Présentée par Pierre SEGHERS : soirée de poésie, de musique, de nostalgie et d'humour que celle de la Galaxie Prévert. Nous y avons découvert un chanteur émouvant, Roger LAHAYE, retrouver la voie riche et sensible de François MAISTRE, connaître les comédiens spirituels : Gilles GUILLOT et Françoise DEVILLERS, et retrouver la grande Juliette GRECO et le temps de la Rose Rouge.

Françoise DEVILLERS

Juliette GRECO.

• A côté des plus grands, que nous connaissons, le puissant Cyril ATANASSOFF, le parfait Michaël DENARD et le superbe Georges PILETTA, le public a ovationné le jeune Frédéric OLIVIERI, sa fougue, sa technique, sa beauté. Tandis que, chez les femmes le corps expressif de Ghislaine THESMAR cotoyait la blondeur irréelle et fragile de Claude de VULPIAN, s'affirmait la très jeune Elisabeth MAURIN et François LEGREE avait pour elle le cœur du public. Là encore le chapiteau était trop petit pour accueillir ceux qui sont venus...

Georges PILETTA et Claude de VULPIAN.

• Dimanche... une messe pas comme les autres puisque c'était celle des artistes. 4 prêtres dont le Curé de Saint-Cloud, le Père BONNEFOND, le Père BLOT, Aumonier National des artistes et le Père LETTERON, Aumonier du spectacle, concélébraient cette messe. Mesdames Mado MAURIN, Geneviève BRUNET, Odile MALLET, Messieurs Jean DANET, Jean DAVY et François MAISTRE ont lu les textes. La messe fut chantée en grégorien. Les scouts, louveteaux et jeannettes assistaient nombreux et recueillis. On les retrouvait à la sortie pour la distribution du pain bénit.

• John LITTLETON, trois premiers Prix du Conservatoire de Paris : une voix profonde, rayonnante, émouvante ; il fête ainsi son jubilé : vingt ans de chants d'inspiration religieuse et folklorique. Il célèbre la joie, la paix, l'espérance et l'amitié.

• Un grand déferlement de 1.800 enfants le mardi, répartis sur trois séances de marionnettes d'Yves VEDRENNE. Ce fut un tour de force de la part des services de cars municipaux que d'assurer les allers et retours de ces petits de 3 à 8 ans et ce, bien sûr... sous la pluie.

Rappelons que si les marionnettes s'adressaient aux plus petits, les enfants des classes de CM_1 et CM_2 n'avaient pas été oubliés. Ils étaient allés au Centre Culturel, rue de la Belle-Feuille à Boulogne, le 21 septembre à un concert donné par l'Orchestre de l'Ile-de-France, spécialement pour eux, et pour les enfants de Sèvres.

• Elle brûle les planches. En très peu de temps, avec ses yeux pétillants, sa silhouette spirituelle, son entrain contagieux, elle a conquis sous le chapiteau comble tous ceux qui ce soir là étaient venus l'entendre chanter. Quel beau cadeau fait au Comité Perce-Neige, de Lino VENTURA, et à l'enfance inadaptée.
C'était Marie-Paule BELLE.

A l'entracte un tableau de Claude MARECHAL offert par l'auteur fut vendu aux enchères par Maître Cl. CHARBONNEAUX, Commissaire Priseur à l'Hôtel Drouot, au profit du comité Perce-Neige.

• Une silhouette cocasse et sans relief, un petit chapeau rond noir, un gros nœud papillon, un accent typique pour vanter à tous propos les mérites de ses sous-vêtements molletonnés. Beaucoup ont découvert ce mercredi POPECK, un grand artiste et son humour percutant, et beaucoup aussi n'ont pu pénétrer sous le chapiteau. Ils pourront le retrouver à l'Olympia...

POPECK : *croquis de Claude MARECHAL.*

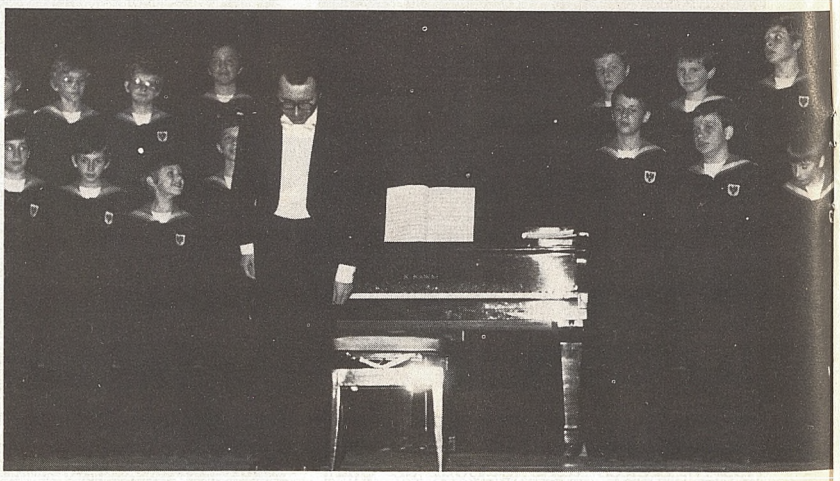

• Vingt-trois petits chanteurs venus de Vienne : leurs voix pures et claires nous ont plongé le soir dans un bain de fraîcheur musicale telle qu'on aimerait en connaître souvent.

• Tandis que se déroulait la fête sous les Tréteaux, cette même semaine il y avait fête aussi dans la ville.

Ce fut, pendant dix jours, une très exceptionnelle exposition de quatre tapisseries au Centre des 3 Pierrots : quatre immenses tapisseries de Raoul DUFY, prêtées gracieusement par la galerie Carré, avant qu'elles ne partent définitivement pour le Japon.

Ce fut encore pendant cette même période un concours de vitrines des commerçants, sur le thème du festival : certains illustraient avec humour " Faut pas payer " de Dario Fo, d'autres étaient inspirés par Los Calchakis ou les Étoiles de l'Opéra, d'autres par l'ensemble de sma-nifestations ingénieusement évoquées.

Ce furent encore une exposition philatélique où Pierre GANDON, graveur du timbre " La Marianne " était venu donner des autographes et où étaient mis à l'honneur la flamme imaginée par Madame ROISIN, le cachet premier jour dessiné par Monsieur MOGUEZ.

et puis l'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à Gabrielle ROBINNE et René ALEXANDRE, deux comédiens français, en présence de Jacques TOJA, Administrateur de la Comédie Française, qui visita ensuite avec intérêt le Centre des 3 Pierrots.

et encore une promenade historique dans le Parc sous la conduite érudite de Madame SCHMITZ et une visite botanique du Parc et des serres commentée par Monsieur GEOFFROY, jardinier en chef honoraire.

• La Municipalité avait désiré rendre un hommage particulier au Jeune Théâtre et le faire connaître. Il lui fut consacré toute une semaine.

Ce ne fut pas un succès de foule : les spectateurs, trop peu nombreux, furent récompensés de leur curiosité (ou de leur esprit de solidarité avec les organisateurs) en découvrant que de jeunes acteurs avaient un souci de qualité au moins égal à celui des vedettes confirmées et pour les amateurs de théâtre ce fut une semaine de joie.

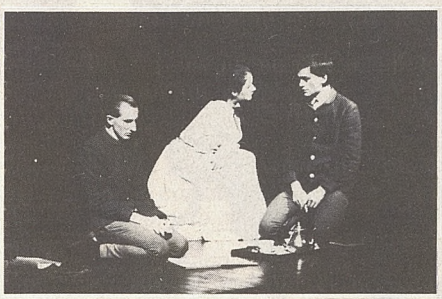

• La Kind Compagnie : huit très jeunes gens sortis d'un album de photos 1900 défendent avec talent la pièce difficile de WEDEKIND, mise en scène par Gilles GLEIZES. Un document poétique sur les angoisses de l'adolescence en pleine puberté.

• CERISE... (un trac fou au début) reprenait vite son pétillement et sa joie de vivre communicative. Elle joue avec brio et intelligence un rôle de bécasse qui sait nous émouvoir et nous faire rire.

• Démonstration magistrale de deux compères Didier BAILLY et Jean-Michel BONNARME dans les chansons de Francis BLANCHE. Monté avec un soin extrême, interprété avec un talent plein d'ironie. Nous aurions aimé que ce spectacle dure beaucoup plus longtemps.

Didier BAILLY et Jean-Michel BONNARME.

• FANTASCREDI : ce mot mystérieux qui signifie fantastique mercredi. Ce fut le cas de cet après-midi organisé par les parents d'élèves des écoles sous l'égide de la M.J.C. Succès garanti avec magie, illusions, jeux et les clowns Bob et Momo.

• Étonnante Anne MARBEAU, comédienne aux mille facettes. En dépit de l'aridité du texte de Shakespeare, on se laisse prendre par cette audacieuse entreprise... mais plus encore par cette interprète fascinante.

• Enfin, le piège de Méduse, d'Erik SATIE. Dans un décor poétique, une intrigue menue, des mélodies espiègles... C'est un spectacle délicieux, un peu irréel, intelligent et subtil. La Compagnie de l'Elan a décidément, bien des qualités.

La réussite dans la réalisation de tous ces spectacles revient pour une large part à la compétence du personnel du Centre qui sut fait face à la situation sans aucune anicroche.

C'était une très belle façon de terminer le Festival puisqu'à travers ces nombreuses représentations, sous les Tréteaux et aux 3 Pierrots, nous désirions réunir les Clodoaldiens dans la joie et l'amitié et prouver qu'il est de bons spectacles ailleurs qu'à Paris.

Mireille WORBE
Conseiller Municipal

Tapisserie de Raoul DUFY, " Le Bel Été " (1941).

manifestations communales

ACCUEIL

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Le Sénateur-Maire et Madame FOURCADE, Présidente du Service de l'Accueil de Saint-Cloud, recevaient comme chaque année les nouveaux Clodoaldiens. Cette réception organisée au mois de septembre a réuni, dans les salons de la Mairie, les nouveaux habitants et les différentes personnalités qui ont pour mission de faciliter l'installation des Clodoaldiens.

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE a, dans un discours de bienvenue, évoqué la richesse de la vie socio-culturelle de la commune. Trois cent soixante associations offrent une foule d'activités dans tous les domaines. Le Festival d'Automne vient chaque année élargir l'éventail des animations culturelles, et offre aux clodoaldiens la possibilité de se retrouver dans le cadre exceptionnel du Parc de Saint-Cloud, pour assister aux différents spectacles, privilège d'une ville où les contacts humains et la vie de la commune sont toujours favorisés.

Monsieur le Maire a profité de cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Père BONNEFOND et au Père HOUEL, deux nouveaux prêtres de la paroisse de Saint-Cloud et pour présenter aux nouveaux Clodoaldiens le Commissaire de Police, Monsieur PERISSA.

" Saint-Cloud, conclua Monsieur le Maire, n'est pas une ville dortoir mais une commune vivante où les gens parlent et se connaissent ".

Le Service de l'Accueil, qui tient une permanence le jeudi après-midi et le samedi matin à la Mairie, est à la disposition de tous les nouveaux habitants pour leur fournir tous les renseignements nécessaires à leur intégration dans notre ville.

noces d'or

Dans la salle des mariages de la Mairie, samedi 25 septembre, Monsieur VALACH et Madame, née DELOUCHE originaire de Limoges, fêtaient leurs Noces d'Or.

Monsieur VALACH, né en Tchécoslovaquie, et sa femme sont installés à Saint-Cloud depuis 1930.

Monsieur le Maire félicita les époux, pour leur fidélité à la ville. Il offrit à Madame VALACH un très joli bouquet de fleurs, un livre relatant l'histoire de Saint-Cloud à Monsieur.

C'est en formulant un souhait que Monsieur le Sénateur-Maire termina son discours : " J'espère vous revoir dans dix ans pour vos Noces de Diamant ".

la vie des associations

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Reprise accélérée des activités du C.F.A.E. dès septembre.

Lors de la première rencontre, Madame Marie-Françoise HUET-POISSON, Présidente de la Commission Féminine du Mouvement Européen du Maine-et-Loire, fit un exposé sur le fonctionnement de la Commission, ses actions, ses buts, ses aspirations. Puis Madame Danièle SENET, Vice-Présidente, responsable de la Commission Kabala, présenta un montage audio-visuel, réalisé par le groupe, dans le cadre Europe - Tiers-Monde et illustrant : " Comment les femmes angevines mènent une action avec les femmes de Kabala " (village de la brousse du Mali, région de Bamako).

Bien qu'en dehors de Saint-Cloud mais trop importante pour ne pas être mentionnée, la Convention pour l'Europe se tint à Versailles les 9 et 10 octobre. Plusieurs adhérentes, certaines accompagnées de leur mari, y participèrent avec un intérêt passionné.

Du 11 au 15 octobre, quinze dames de Maidenhead, accompagnées de leur nouvelle Présidente Mrs Joan BROOKS, furent reçues à Saint-Cloud. Malgré la grisaille du ciel, beaucoup de joie à se retrouver.

Comme toujours, le programme touristique visa à mieux faire connaître le passé et le présent du pays visité : Versailles, Rouen (dont le port) et, bien sûr, Paris au gré de chacune des hôtesses et de son invitée.

Le caractère officiel fut donné par deux réceptions : l'une, en l'Hôtel de Ville, par Monsieur le Maire Jean-Pierre FOURCADE, son épouse et de nombreux membres du Conseil Municipal ; l'autre, à la Maison de l'Europe, qu'abrite le bel Hôtel de Coulanges, par son Secrétaire Général, Monsieur Lucien MARTIN.

Un déjeuner à Saint-Lambert-des-Bois dans une maison amie, de nombreux dîners dans les familles permirent la multiplication des contacts et la participation d'un grand nombre d'adhérentes.

" Les Croix d'Eléanore de Castille " fut le thème de l'étude, illustrée de diapositives, présentée — en français — par les dames anglaises. Elles répondaient à la curiosité, exprimée l'an passé, lors de la visite de Londres, par quelques-unes de leurs amies françaises.

Un dîner à Trianon Palace, présidé par Madame Jean-Pierre FOURCADE, clôtura ces journées d'amitié franco-anglaise.

Rappel des autres activités : groupes de conversation en anglais, allemand, italien ; groupe de lecture ; groupe musées-expositions ; goûter bi-mensuel du Club de l'Age-d'Or.

ARTS & LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Nos conférences ont repris, dès septembre, dans le cadre moderne et confortable du Centre des 3 Pierrots.

Guidés par de brillants conférenciers, nous avons beaucoup voyagé pendant ces dernières semaines : Istamboul, l'Angleterre Géorgienne, le Metropolitan de New York, l'Italie de Fra Angelico, la Tunisie, les Trésors de l'Irlande, et même... Sèvres dans les Hauts-de-Seine !

Nous terminerons l'année 1982 en écoutant : Mme GIBERT, conférencière au Musée de l'Homme présenter Fantin-Latour, peintre contemporain des Impressionnistes, et M. CHAZAL, Conservateur au Petit Palais qui nous fera connaître Sainte-Thérèse d'Avila dans la France du XVIIe siècle.

Renseignements :

ARTS & LOISIRS DE SAINT-CLOUD
15 bis, avenue de la Pommeraie
92210 Saint-Cloud.

ASSOCIATIONS CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Les associations Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Terre des Hommes, Union Fédérale Consommateurs, Mouvement International A.T.D. Quart Monde, Frères des Hommes, Coopérative Écologique de Sèvres, M.J.C., Croix-Rouge organisent une exposition dont le sujet est le déséquilibre de la nutrition entre les pays du Nord, riches et ceux du Sud, pauvres.

Intitulée la " Malbouffe " par ses promoteurs, cette exposition itinérante est déjà passée dans plusieurs villes de notre département. Elle a fait aussi quelques incursions en province et a rencontré partout un vif succès.

Elle sera visible à Saint-Cloud, avec la participation des sections locales des associations organisatrices, au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien du 18 au 23 janvier prochain.

A l'occasion de cette manifestation, un montage audio-visuel : " Soja brésilien et Manioc thaïlandais " sera projeté le 20 janvier à 20 h 45. La projection sera suivie d'un débat en présence de plusieurs personnalités et témoins des problèmes de la faim.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES CIVILES

L'Association Départementale des Veuves Civiles (Section de Saint-Cloud) tient chaque 2e lundi du mois, de 15 heures à 16 heures à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly, une permanence de renseignements concernant notamment : les questions de retraites, prévoyance, l'emploi et la famille, la formation professionnelle, etc.

SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS

Organisé par l'association des Artistes Clodoaldiens, sous la présidence de Claude MARECHAL, le salon annuel des artistes de Saint-Cloud se tiendra durant la deuxième quinzaine d'avril au Centre Culturel des 3 Pierrots.

L'espace mis à notre disposition dans le Centre Culturel assurera à notre salon une fréquentation nombreuse et renouvelée. Sa disposition se prête particulièrement à une exposition de petits formats, mais cela permettra d'ouvrir le salon un beaucoup plus grand nombre d'heures au public.

Pour pouvoir accueillir un maximum d'exposants clodoaldiens et assurer à chacun un emplacement valable, nous proposons comme format moyen le 10 Fig.

Nous accrocherons une ou deux toiles par exposant, selon le nombre des participants.

" Thème non obligatoire : le Sport ".

Nous espérons que ce nouveau centre d'exposition plus moderne et plus fonctionnel, fera de notre Salon 1983 une exposition réussie.

Mme HAAS

Renseignements : téléphone 602.51.33

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud :

THEATRE EN ACTION (rappel)

- Jusqu'au 19 décembre la maison des Jeunes et de la Culture organise avec la collaboration de la troupe professionnelle du Théâtre Double ; des spectacles et des stages.

Pour tous renseignements complémentaires :

consultez le bulletin municipal de septembre 1982 où toutes les informations ont été données, ou contactez la M.J.C.

ARTS PLASTIQUES

- Dessin, peinture : mardi, mercredi, samedi
- Modelage céramique poterie : mercredi
- Photo : sur rendez-vous.

SEJOUR

- Séjour de ski pour les 12-18 ans pendant les vacances scolaires de février 1983.

Renseignements-inscriptions

M.J.C. Centre

14, rue des Ecoles, 602.34.12
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
12 heures - 18 heures.

M.J.C. Montretout

7, rue Sevin-Vincent, 602.45.26
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
15 heures - 18 h 30
mercredi : 9 heures - 12 heures.

U.N.A.P.E.I.

Comme chaque année, l'Association tient à la disposition des Clodoaldiens, sa collection de Noël (cartes, cadeaux, gadgets).

Cette vente a lieu du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures 6, place Silly.

Catalogue gratuit sur demande.

Renseignements auprès du Directeur de l'Association :

Jacques GIORGI,
téléphone 602.52.02.

Merci à l'avance pour votre aide.

UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Les Cycles Économiques ont repris le 30 septembre 1982 avec une journée consacrée aux " Disparités du développement dans le monde ". Ces cycles se poursuivront, à nouveau, à partir du mois de mars 1983 avec, au programme, économie agro-alimentaire-emploi.

Renseignements :
Jacqueline BERTHET, 771.32.31.

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE SAINT-CLOUD

Dans le cadre des locaux de la Foire Internationale de Lille les 21-22-23 juin 1983, la Jeune Chambre Économique Française se propose d'aider les entreprises à rencontrer les interlocuteurs qu'elles souhaitent pour démarrer ou développer leurs activités exportatrices.

Dans cet esprit, elle est en relation avec bon nombre de Chambres de Commerce étrangères, de Conseillers Commerciaux français en poste à l'étranger... Par ailleurs, nous mettons à leur disposition la structure internationale de notre mouvement, les contacts privilégiés que nous entretenons avec plus de 84 pays du globe qui sont déjà prêts à faire de ce carrefour international pour l'exportation un immense marché d'échanges.

Qu'elles exportent déjà, ou pas encore, leurs produits intéressent les acheteurs étrangers. La Jeune Chambre Économique de Saint-Cloud reste à leur disposition, n'hésitez pas à la contacter pour plus ample information.

J.C.E. de Saint-Cloud, 7, rue Coutureau,
92210 Saint-Cloud, Tél. 620.58.88
955.75.35

DÉPART A L'U.A.S.

Samedi 16 octobre, au Foyer des Sportifs, avait lieu une réunion sympathique organisée par la Section Athlétisme de l'U.A.S. Saint-Cloud à l'occasion du départ de ses deux principaux dirigeants : Messieurs René HENRI, Président et Jack GARNIER, Trésorier.

Cette soirée amicale avait réuni dans une ambiance de camaraderie, les membres actuels du Club, mais aussi les anciens : Madame Jacqueline LAUDRE qui a battu de 1932 à 1934 plusieurs records de France dans trois disciplines différentes - Jean-Pierre PERINELLE : 11 sélections nationales - 2 fois Champion de France - 2 sélections aux J.O. (Montréal et Munich), Marie-Christine CHAMPENOIS : 2 fois Championne de France et 32 sélections internationales.

Messieurs ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports et GUILLAUME, Président de l'U.A.S. exprimèrent en termes chaleureux, le sentiment que leur inspirait ces deux départs.

Ils mirent particulièrement l'accent sur le dévouement des dirigeants sportifs, cette action désintéressée qu'ignorent souvent les parents qui confient leurs enfants aux clubs et que l'on appelle le bénévolat. Messieurs HENRI et GARNIER l'ont pratiqué durant de longues année et avec succès. Qu'on en juge par leur carrière de sportifs et de dirigeants retracée par Messieurs GUILLAUME et ROCHICCIOLI.

René HENRI

Ancien athlète, Monsieur HENRI est depuis 1974, le Président de la section Athlétisme de l'U.A.S. Saint-Cloud après en avoir assuré le secrétariat pendant plusieurs années.

Lorsqu'il en prit la présidence, la section athlétisme qui venait de connaître quelques problèmes internes se trouvait au creux de la vague. Il en a entrepris le redressement. D'un dévouement sans égal, il a œuvré avec discrétion mais efficacité à l'épanouissement de sa section. Son engagement et sa compétence en matière d'athlétisme sont très connus et font autorité au sein de la Ligue.

La section athlétisme de l'U.A.S. (autrefois " La Clodo ") est l'héritière d'un passé brillant et les titres de champions de France récoltés depuis un peu plus d'un demi-siècle, seraient trop longs à énumérer ici.

Quatre de ses athlètes ont atteint un niveau international et leur palmarès est éloquent.

Il s'agit en fait d'un double départ, puisque son épouse participait d'une manière effective aux activités de la section.

Elle a en effet apporté un concours précieux à son mari, en assurant le secrétariat du club. Travail discret peut-être, mais combien efficace quand on voit la parfaite organisation des réunions sportives que Monsieur HENRI sait mettre sur pied.

« Nous souhaitons à Monsieur HENRI et Madame HENRI, une bonne retraite et connaissant votre dynamisme nous espérons de tout cœur vous rencontrer encore souvent à l'occasion des principales manifestations annuelles d'athlétisme. Un grand merci ainsi qu'à votre épouse pour votre généreuse contribution à la cause du sport ».

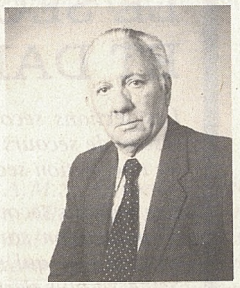

Jack GARNIER

Né à Saint-Cloud, de parents également Clodoaldiens de souche, dirige une entreprise familiale que lui ont transmis ses parents.

Très attaché aux activités associatives, Jack GARNIER est devenu très tôt dirigeant sportif.

Activités sportives :

Cyclisme : Dirigeant de la section cycliste pendant plus de dix années.

Ce club très connu à l'époque a glané de très nombreux succès tant sur route que sur piste. Son palmarès était très riche.

Athlétisme : Dirigeant et Trésorier de la section depuis 18 ans.

Compétent et clairvoyant a contribué à l'essor de l'athlétisme à Saint-Cloud jusqu'à mener cette section à un niveau très envié par les autres clubs de la région Parisienne. Son dévouement, sa ténacité ont trouvé leur récompense dans les résultats obtenus durant 28 années où il a assuré des fonctions de dirigeant d'abord à " La Clodo ", puis à l'U.A.S.

Des générations de clodoaldiens formés au Club lui sont reconnaissants d'avoir assuré de si longues années, leur encadrement.

« Ces actions bénévoles, il les a exercées souvent au détriment de sa vie familiale, mais avec le consentement bienveillant de son épouse que nous associons aux sincères remerciements que nous adressons à Monsieur GARNIER pour cette longue et généreuse contribution au développement du sport à Saint-Cloud ».

En témoignage de reconnaissance de la Ville, Monsieur ROCHICCIOLI remettait à Monsieur GARNIER, la Médaille d'Or de la Ville de Saint-Cloud.

Monsieur HENRI avait reçu précédemment la médaille de la Jeunesse et des Sports ainsi que la Médaille d'Or de la Ville de Saint-Cloud.

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR L'ENCADREMENT DES JEUNES SPORTIFS

L'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud qui comprend plus de 1.500 membres dont 85 % de jeunes de moins de 18 ans, recherche du personnel d'encadrement, en particulier des accompagnateurs pour les déplacements dominicaux de ses équipes, notamment de football.

Les effectifs de l'U.A.S. augmentent régulièrement chaque année et nécessite un nombre de plus en plus important d'accompagnateurs, aussi les dirigeants lancent un appel aux parents dont les enfants sont inscrits au Club afin qu'ils acceptent d'effectuer quelques déplacements sportifs en cours d'année.

- Confier ses enfants à une association sportive pour leur développement physique et moral c'est bien !
- Participer à cette vie associative c'est encore mieux !

Faites connaître votre accord au dirigeant sportif de votre enfant ou au service des sports de la Mairie - Téléphone 602.70.40, poste 336.

Comité de Saint-Cloud
16, rue de Garches
602.42.53

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LE SECOURISME A SAINT-CLOUD ET DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Les sections secouristes de la C.R.F. 92 fêtent cette année le 10e anniversaire de leur réseau de secours urbain. Le Comité de Saint-Cloud tient à cette occasion à vous présenter une section secouriste et ses activités.

Les sections secouristes existent à un niveau départemental et national, et leurs domaines d'intervention sont nombreux (secourisme routier, nautique, de montagne, de travail, etc.). En ce qui nous concerne, il s'agit évidemment du secourisme dans les Hauts-de-Seine, et plus particulièrement à Saint-Cloud.

Le Comité de Saint-Cloud est actif et bien organisé. La section secouriste existe depuis 1956, date à laquelle, avec la ville de Garches, des postes de secourisme furent établis pour la première fois.

Il s'agissait alors de POSTES DE SECOURS SUR LES AUTOROUTES, où une petite équipe se réunissait, et, avec des moyens souvent improvisés, faisait le " guet " et se tenait prête à intervenir dès que l'on avait besoin d'elle.

En 1972, le directeur de la section de Saint-Cloud décide de monter une équipe de SECOURISME URBAIN. Il posera alors les bases de ce qu'est en partie le secourisme tel qu'il se pratique aujourd'hui, et qui s'est bien modifié et modernisé pour former une équipe solide et décidée, toujours disponible et entièrement bénévole.

Ainsi, pour l'année 1981, ce sont 165 postes de secours qui ont été assurés, totalisant 6.000 heures de bénévolat pour le seul Comité de Saint-Cloud.

Et en 1982, nous ferons encore mieux !

Actuellement Saint-Cloud dispose d'environ 75 secouristes inscrits dont 30 actifs, d'un local et d'un véhicule neuf très bien équipé et que vous connaissez sûrement pour l'avoir déjà vu.

LE RESEAU DE SECOURS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le réseau de secours urbain, dont Saint-Cloud fait partie avec les 35 autres communes du département, est un réseau rationnel et structuré, disposant de moyens importants pour son action.

Il fonctionne en coordination avec la Police, les Sapeurs-Pompiers, le SAMU et plus récemment avec le Centre 15 (en cas d'urgence médicale il suffit de composer le 15 sur votre téléphone). Ce réseau est en service 365 jours par an, de 16 h 30 à 21 h 30 en semaine, et le week-end 24 heures sur 24. Il est divisé en six secteurs (deux au nord, deux au centre et deux au sud) disposant chacun d'une ambulance avec cinq secouristes à bord. Le réseau est dirigé à partir du Poste de Commandement situé à la Préfecture de Nanterre, où sont concentrés, filtrés et dirigés les appels de secours en provenance des services publics cités plus haut.

Chaque ambulance ou A.M.S. (Antenne Spécialisée Mobile) est reliée par radio au poste de commandement. Elle est le premier maillon de la chaîne de secours, et c'est pour elle un rôle primordial. Ses interventions sont de toutes sortes et vont des malaises, intoxications, petits accidents, aux crises cardiaques en passant par les accidents de voie publique, les rixes, les brûlures ou les accouchements, et bien d'autres encore.

En 1980, 18.673 interventions ont eu lieu, dont 7.580 cas bénins avec évacuation à l'hôpital, 633 cas graves avec intervention du SAMU et 182 décès.

Outre ces Postes de Secours Routiers Urbains, des postes locaux de secours sont assurés lors de manifestations sportives ou culturelles.

HAUTS-DE-SEINE (1980)

Nombre d'équipiers actifs	1.006
Nombre d'heures de bénévolat ..	268.841
Nombre de postes assurés	2.630

En 1981 :

- *11.461 interventions demandées par les polices urbaines*
- *7.646 évacuations à l'hôpital*
- *650 appels à SAMU/92*

soit plus de 19.000 interventions au total, ce qui représente un kilométrage parcouru d'environ 180.000 kilomètres.

LA FORMATION :

L'équipage d'une Antenne Spécialisée Mobile est composé de cinq secouristes, spécialement formés : chacun a son rôle à jouer et tout le monde est utile.
Tout d'abord le Chef d'Antenne, réanimateur confirmé, responsable de l'équipe ; ensuite le chauffeur, secouriste lui aussi mais spécialement formé à la conduite rapide et précise du véhicule ; puis le réanimateur, responsable du blessé et deux secouristes titulaires du Brevet National de Secourisme qui le secondent. La formation secouriste (Brevet National) est dispensée gracieusement à la CROIX-ROUGE par des moniteurs qualifiés. Des spécialisations sont ensuite possibles et souhaitables (secourisme nautique, routier, réanimation etc.) et peuvent toujours être suivies à la CROIX-ROUGE. Le Brevet National de Secourisme peut être passé par toute personne à partir de 16 ans, et n'implique aucun engagement. Pour les plus motivés et les plus curieux, la section secouriste les accueillera les bras ouverts pour les intégrer au sein des équipes actives.

Pour de plus amples renseignements contacter le COMITÉ DE SAINT-CLOUD, 16, rue de Garches, Téléphone 602.42.53.

Pour nous aider à aider, venez nous rejoindre.

les informations pratiques

informations sociales

Service de garde des pharmaciens

Dimanche 5 décembre	Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République
Dimanche 12 décembre	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale
Dimanche 19 décembre	Monsieur TEISSIER 14, avenue de Longchamp
Samedi 25 décembre Dimanche 26 décembre	Madame BAILLY 17, rue de l'Église
Samedi 1er janvier Dimanche 2 janvier	Madame MARÉCHAL 47, rue Gounod
Dimanche 9 janvier	Madame MICLEA 3, Parc de la Bérengère
Dimanche 16 janvier	Madame N'GUYEN 9, avenue Bernard-Palissy
Dimanche 23 janvier	Monsieur PLATANIDES 51, bis rue du Val-d'Or
Dimanche 30 janvier	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République
Dimanche 6 février	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval

BIENVENUE AUX MEDECINS ET AUXILIAIRES MEDICAUX NOUVELLEMENT INSTALLES A SAINT-CLOUD

MÉDECINS SPÉCIALISTES :

PÉDIATRE : Docteur Sylvie WAINER-LEMOINE, 12, place de l'Église, 602.02.02

AUXILIAIRES MÉDICAUX :

ORTHOPTISTES (rééducation des yeux)

- **Mlle Catherine DUBERNARD, 2, parc de la Bérengère, 602.99.21**
- **Mlle Catherine SAVARY, (chez Docteur SAVARY, Ophtalmologiste), 12, place de l'Église, 602.02.02**

POUR DEVENIR ANIMATEUR DE CENTRE DE VACANCES OU DE LOISIRS...

L'I.F.A.C. (Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités) organise des stages de formation dans le cadre du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), seul diplôme officiel pour l'encadrement des Centres de Vacances et de Loisirs.

Pour suivre ces stages, il faut avoir au minimum 17 ans.

Prochain stage :

- Calendrier formation :

  Noël : du dimanche 26 décembre 1982 au lundi 3 janvier 1983

- Calendrier spécialisation :

  Noël : du dimanche 26 décembre au vendredi 31 décembre 1982 :
  — veillées et spectacles en Centres de Vacances
  — activités manuelles.

Pour tous renseignements complémentaires : I.F.A.C., 16, rue de l'Abbé-Derry, 92130 Issy-les-Moulineaux - Téléphone 736.94.88

RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Le C.I.C.A.S., Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale, mis en place par l'A.R.R.C.O., rappelle qu'une permanence est assurée :

Mairie de Saint-Cloud
2e vendredi du mois
de 14 h à 16 h 30

Les services rendus par le C.I.C.A.S. sont absolument gratuits.

informations générales

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

A la suite d'une intervention du Maire, la S.N.C.F. précise certains de ses projets à Saint-Cloud.

Infrastructures des lignes :

- *Mesures prises par la S.N.C.F.*

— *Ligne de Paris-Saint-Lazare à Versailles R.D.*

Le renouvellement complet des voies a été effectué en 1978 entre la bifurcation du Parc de Saint-Cloud et Versailles R.D. En direction de Paris et jusqu'à la gare du Val-d'Or, toutes les voies ont été soudées y compris les appareils jusqu'à la limite de tolérance technique.

— *Ligne de Saint-Cloud à Saint-Nom-la-Bretèche.*

Le renouvellement complet de la voie en direction de Garches s'achève ; celui de l'autre voie aura lieu en août 1983.

- *Prévisions d'interventions*

— *Ligne de Paris-Saint-Lazare à Versailles R.D.*

Pour maintenir l'état de la table de roulement des rails, il est prévu des campagnes spécifiques de meulage des rails.

Par ailleurs, des recherches sont actuellement en cours pour réduire les inconvénients dus à l'exécution de travaux de nuit sur des chantiers fixes de longue durée, notamment en remplaçant les annonces sonores de circulation par des signaux optiques.

Matériel roulant :

- *Mesures prises par la S.N.C.F.*

L'action répétée du freinage en service banlieue a des effets nocifs sur les tables de roulement des essieux. Il est nécessaire de procéder périodiquement au reprofilage de ces surfaces et d'intervenir dès que se produisent des défauts sensibles, ce que nous ne manquons pas de faire.

En outre, pour réduire ce type de dégradations, des modifications ont été entreprises sur le dispositif de freinage des engins moteurs.

- *Prévision d'interventions*

Au service d'hiver 1982/1983, des essais seront entrepris sur une partie du parc des éléments automoteurs Z 6400 afin d'apprécier les améliorations apportées au système de freinage et de poursuivre les actions entreprises pour un meilleur confort vertical et transversal. Simultanément, il sera procédé à la mise au point d'un dispositif d'anti-enrayage.

Monsieur le Maire rappelle qu'en cas de neige et verglas, le Service de la Voirie intervient immédiatement et par ordre d'urgence pour dégager les rues, mais que les riverains sont tenus de déneiger le trottoir au droit de leur propriété.

Un accident dont la cause serait cette inobservation entraînerait leur responsabilité.

✸

NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE SAINT-CLOUD PRINCIPAL :

- **Du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures**
- **Le samedi de 8 heures à 12 heures.**

✸

Si comme le veut la coutume, les éboueurs se présentent chez vous au moment des fêtes pour vous " offrir un calendrier ", demandez qu'ils vous montrent leur carte, elle est établie au nom de la Société Nicollin, avec le cachet de l'année.

CERTIFICATS D'HÉRÉDITÉ

Nous vous informons qu'en application d'une décision de M. le Ministre de l'Économie et des Finances en date du 1er septembre 1982, le plafond des sommes dues aux héritiers des créanciers de l'État, des départements, des communes et des établissements publics locaux sur production d'un certificat d'hérédité délivré par vos soins et énonçant que les parties y dénommées ont seules la qualité d'héritiers, a été porté à 10.000 francs.

AVIS

L'École Normale Supérieure de Saint-Cloud recherche pour les élèves qu'elle ne peut loger dans sa résidence devenue insuffisante et pour les stagiaires français et étrangers qu'elle accueille, des logements destinés à des personnes seules des deux sexes ou des couples, pour la durée d'une année scolaire.

Toute proposition doit être adressée au Secrétariat Général de l'École, Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud, 92211 Saint-Cloud, tél. 602.41.03, poste 305.

Où prendre ses repas à Saint-Cloud ?

Les restaurants de Saint-Cloud sont nombreux et de qualité. Nous en avons établi la liste pour vous faciliter la tâche dans vos recherches.

EN VILLE

- L'AQUARIUM, Bureaux de la Colline, 602.23.66. Fermé samedi et dimanche (déjeuner).
- Chez ARMANDO (pizzeria), 54, rue Gounod. 602.58.64. Fermé samedi et dimanche (déjeuner et dîner).
- AUBERGE de la PASSERELLE, 23, boulevard Sénard, 602.00.02. Fermé dimanche soir et lundi (déjeuner et dîner).
- Le BEAU SITE, 140, boulevard de la République, 771.05.23. Fermé le dimanche (déjeuner).
- La BÉNÉDICTION cuisine chinoise, 2, rue Royale, 602.01.49. Ouvert tous les jours (déjeuner et dîner).
- Le BERGERAC, 1, rue Pierrier, 771.63.89. Fermé le dimanche (déjeuner).
- CHAN YUAN cuisine vietnamienne, 47, boulevard Sénard, 602.26.45. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- La CHAUMIÈRE, 28, rue Royale, 602.04.45. Fermé samedi et dimanche (déjeuner).
- Le DORIS, 2, rue Dailly, 602.03.78. Fermé samedi après-midi et dimanche (déjeuner).
- L'ÉTOILE de TAFRAOUT, 159, boulevard de la République, 771.66.66. Fermé le lundi (déjeuner et dîner).
- Les FLAMBOYANTS, cuisine vietnamienne, 17, rue du Docteur Desfossez, 602.23.36. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- Le LONGCHAMP, 9, avenue de Longchamp, 771.23.81. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- Le MAGENTA, 1, place Gambetta, 602.87.02. Fermé le dimanche (déjeuner).
- Aux MARRONNIERS, 100, rue de la Porte Jaune. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- Le PALISSY, 1, avenue Bernard Palissy. Fermé samedi et dimanche (déjeuner).
- PAPAGENO, crêperie, 9, rue Gaston Latouche, 602.19.80. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- PASS TO SHOP, crêperie, 17, boulevard Sénard, 602.00.37. Fermé samedi et dimanche (déjeuner).
- La PETITE AUBERGE, 21, rue d'Orléans, 602.03.66. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- A la PORTE JAUNE, 46, rue Pasteur, 602.91.37. Fermé le dimanche (déjeuner).
- Le PROVENÇAL, 58, rue des Tennerolles, 771.86.18. Fermé le dimanche (déjeuner et dîner).
- Le RELAI, 11, rue Gounod, 602.66.70. Fermé le dimanche (déjeuner).
- Au TOURANGEAU, 19, boulevard Sénard, 602.87.09. Ouvert tous les jours (déjeuner).
- VILLA HENRI IV, 43, boulevard de la République. Fermé le dimanche soir (déjeuner et dîner), 602.59.30.

ET DANS LE PARC...

- La CASCADE, fermé en hiver réouverture au mois de mars.
- Châlet des 24 JETS, fermé le mardi (déjeuner), 602.29.27.
- Châlet CHARLES X, fermé le mercredi, 771.38.69.
- FER à CHEVAL fermé en hiver (déjeuner).
- La GRANGE AUX ÉCUREUILS, fermé le jeudi, 602.62.44 (déjeuner).
- La GRANDE GERBE, ouvert tous les jours, 602.27.41 (déjeuner).
- La LANTERNE du PARC, ouvert tous les jours, 534.88.66-766.56.33, Rond-Point de la Lanterne (déjeuner).

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Permis de construire délivrés du 30 juillet au 12 octobre 1982.**

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
30 juillet 1982	65, boulevard de la République	Aménagement d'une boutique
4 août 1982	3, passage de la Pommeraie	Modification toiture pavillon
6 août 1982	11, rue Gounod	Modification de façade (boutique)
25 août 1982	40 bis, rue Royale	Modification de toiture de garages existants
27 août 1982	12, rue de Montretout	Modificatif concernant le réaménagement de boutiques
30 août 1982	Boulevard de la République, avenue du Maréchal Foch et rue de Montretout	Modificatif Centre Commercial
1er septembre 1982	12, rue Sevin -Vincent	3 pavillons
8 septembre 1982	1, rue Joséphine	Extension pavillon
16 septembre 1982	65, boulevard de la République	Aménagement d'une boutique
20 septembre 1982	9, rue Edeline	Pavillon
9 octobre 1982	28 et 28 bis, avenue Belmontet	Surélévation d'un pavillon
12 octobre 1982	61 et 63, rue de l'Avre	Clôture

- **Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.**

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
13 août 1982	26, rue Dailly	Surélévation d'un bâtiment
11 septembre 1982	110, rue Tahère	Centre de rééducation
15 septembre 1982	83, avenue du Maréchal Foch	Extension pavillon
21 septembre 1982	Place de l'Eglise	Modification de façade d'un pavillon Aménagement - Bureau de vente " Le Village de Saint-Cloud "
27 septembre 1982	39, avenue Foch	Aménagement d'un escalier d'un pavillon
13 octobre 1982	1, boulevard Louis Loucheur	Reconstruction d'un centre d'alimentation (Intendance Militaire)
11 octobre 1982	11, rue Jacoulet	Modification d'un pavillon

OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

Quartiers	Jours	Décembre	Janvier	Février	Mars
Coutureau-République et Centre	Mardi matin	14-28	11-25	8-22	8-22
Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches-Fouilleuse	Mercredi Matin	15-29	12-26	9-23	9-23
Montretout et Pasteur-Magenta	Jeudi Matin	16-30	13-27	10-24	10-24

conseil municipal

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1982

Communications du Maire et des Adjoints sur leurs activités

Monsieur le Maire

Décès de Madame ANTONAT

Monsieur Nico ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud, vient de perdre son épouse qui était hospitalisée depuis dix ans.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal adressent à Monsieur ANTONAT ses plus vives condoléances et le témoignage de leur amitié.

Aide aux jeunes de 16 à 18 ans

Dans le cadre de la campagne lancée par le Gouvernement en faveur des jeunes à la recherche d'un emploi. Monsieur le Maire a obtenu des représentants de l'État dans la Région et le Département l'agrément du Bureau Municipal de l'Emploi créé à la Mairie. C'est ce bureau qui accueillera les jeunes et les orientera vers l'organisme spécialisé avec lequel une convention sera passée.

Monsieur R. BASSINET

VIIe Festival d'Automne

Monsieur BASSINET souligne quelques manifestations organisées dans le cadre du Festival d'Automne — dont le programme a largement été diffusé :

- La Nouvelle Association des Commerçants, sous l'égide de son dynamique président, organise un concours de vitrines sur le thème du Festival et, d'autre part, une journée d'exposition-vente commerciale et artisanale le dimanche 3 octobre, place Stella Matutina.
- Une plaque sera découverte samedi 2 octobre à 11 h 30 à la mémoire de Madame Gabrielle ROBINNE et Monsieur René ALEXANDRE, sociétaires de la Comédie Française, sur l'immeuble du 21, rue Gounod où ce couple de comédiens vécut de 1924 à 1980. Cette cérémonie sera réhaussée par la présence de Monsieur TOJA, Administrateur de la Comédie Française.

Centre Culturel des 3 Pierrots

L'inauguration aura lieu le jeudi 30 septembre en présence, en particulier, des représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France qui a financé la construction de l'établissement.

La reprise du cinéma, après les vacances a confirmé le succès constaté dès l'ouverture, au mois de mai, puisqu'il a été enregistré 972 spectateurs la première semaine et 1.350 la deuxième semaine.

Révision de la liste électorale

La Commission administrative chargée du contrôle de la liste électorale se réunit le samedi 25 septembre 1982.

VIIe Festival d'Automne : théâtre.

Monsieur P. VINSON

Rentrée scolaire 1982-1983

Elle s'est globalement passée dans de bonnes conditions.

Sur le plan matériel, cette rentrée a été facilitée par la qualité des travaux d'entretien réalisés durant les vacances.

Sur le plan des effectifs, malgré la création de deux classes élémentaires et de deux classes maternelles, deux difficultés ont été signalées à l'Inspection Académique.

- la surcharge des classes de l'école élémentaire de Montretout qui justifie l'ouverture d'une 18e classe,

- un manque global de places dans les écoles maternelles où les plus jeunes enfants ne peuvent être partout admis. Les demandes d'admission justifieraient l'ouverture d'une nouvelle classe.

Pour l'enseignement du second degré, une augmentation sensible des effectifs a été constatée. Le lycée Florent-Schmitt passe de 1.014 à 1.100 élèves.

Quelques problèmes dans les lycées et les collèges devront être réglés :

- la suppression quasi-totale de l'enseignement musical au lycée Florent-Schmitt,

- et surtout un grave manque de professeurs au L.E.P. Santos- Dumont. Monsieur le Maire interviendra énergiquement auprès du Rectorat.

Monsieur le Dr R. ARNAUD

Logement des enseignants

Une nouvelle procédure a été mise en place pour l'attribution des logements de fonction. Dorénavant, la liste des demandes sera soumise pour avis à une commission comprenant les directeurs d'écoles et les représentants d'organisations d'enseignants. Puis la commission du logement dressera une liste par ordre de priorité, l'attribution s'effectuant par arrêté du Maire.

Relogement d'un handicapé

A titre exceptionnel, un handicapé profond, expulsé de son logement, a été relogé dans l'immeuble H.L.M. du Centre, 27, rue Dailly.

Promenades des personnes âgées

Une première excursion a été organisée le 11 septembre au Château de Chantilly. La prochaine promenade aura lieu le 22 septembre à Ermenonville.

Monsieur J. JONKA

Travaux dans les écoles

Monsieur le Maire, accompagné d'adjoints, de conseillers municipaux et des responsables des Services Techniques, a visité le 6 septembre toutes les écoles élémentaires et maternelles, où ils ont été acueillis par les Directeurs ainsi que par les représentants des associations de Parents d'élèves.

Cette visite a permis de constater l'état satisfaisant des locaux scolaires. Il y a lieu d'en féliciter les Services Techniques Municipaux qui ont réalisé, ou fait réaliser par des entreprises, d'importants travaux d'entretien durant les vacances scolaires.

Salon des artistes clodoaldiens

Les responsables de l'Association des artistes clodoaldiens ont accepté d'organiser le Salon 1983 dans le hall du Centre Culturel des 3 Pierrots. Cette exposition se déroulera après les vacances de Pâques 1983.

Madame N. FAUQUENOT

Transports scolaires

Les services de transports des élèves — par cars municipaux pour les écoles maternelles, et par busphone pour les écoles primaires — se mettent en place non sans difficultés. Des mises au point seront nécessaires, en particulier avec la R.A.T.P. pour améliorer le service du busphone.

Collecte du verre

La collecte sélective du verre va dans le sens de l'effort national en faveur des économies d'énergie. De plus, à Saint-Cloud, une partie du produit de la vente revient à la Ligue contre le cancer.

Mais la chute des bouteilles dans les conteneurs est très bruyante et de nombreuses plaintes ont été enregistrées. Des aménagements techniques vont être tentés pour atténuer ce bruit.

Bacs de voirie

Les services techniques procèdent progressivement à l'enlèvement des bacs à ordures disposés dans les rues ainsi que des bacs de sable.

Le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le CONSEIL MUNICIPAL.

• concernant le Festival d'Automne 1982 :

– Convention avec la S.A. Tréteaux de France pour la location du chapiteau.
– Convention avec la Direction des Postes pour l'installation d'un bureau de poste temporaire.
– Engagement du groupe " LOS CALCHAKIS " (représentation du 3 octobre).
– Engagement de Juliette GRECO et des artistes participant à la soirée " Galaxie PREVERT " du 4 octobre.

• concernant la semaine du Jeune Théâtre

– Engagement des clowns " Bob et Momo " (matinée du 13 octobre).
– Contrat avec la Cie du Sympote pour la soirée " Monsieur F. BLANCHE " du 14 octobre.
– Contrat de co-réalisation avec la KIND COMPAGNIE pour la représentation du 15 octobre.

• concernant diverses polices d'assurances :

– avec la SAFOM : Tous risques " films ".
– avec la SAFOM : Tous risques " matériels et instruments de musique ".
– avenant à la police " personnes transportées ".

• concernant le Centre Culturel des 3 Pierrots :

– Engagement de Maxence LARRIEU et de l'orchestre J.F. PAILLARD pour la soirée inaugurale du 30 septembre.
– Marché négocié pour l'installation d'une climatisation des salles.
– Convention avec la S.A. Médiavision " Cinéma et Publicité — Jean Mineur ".

• Autres décisions

– Exercice du droit de préemption en zone d'intervention foncière, sur un immeuble sis 27, boulevard de la République.
– Contrat global de fournitures pour un photocopieur.

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, les délibérations suivantes, qui ont été examinée par la Commission des Finances et du Plan le 14 septembre.

1 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1982 ET QUESTIONS FINANCIÈRES

Vote du budget supplémentaire 1982

Avant d'inviter le Conseil Municipal à examiner en détail le document budgétaire qui est soumis à son approbation, Monsieur le Maire en donne les principales caractéristiques :

– Il s'agit d'un budget supplémentaire important, qui s'établit à 24,8 millions en mouvements réels, y compris les reports du budget précédent. Abstraction faite des dépenses à continuer, le montant des dépenses nouvelles est de 10,1 millions de francs.

– La répartition de ces dépenses nouvelles se fait au bénéfice de la section d'Investissement, qui reçoit 6,8 millions, contre 3,3 millions seulement au fonctionnement.

Cela permet d'affecter à la tranche 1982 du Plan quinquennal 1977/1983 une somme complémentaire de 3 193 000 F.

Ainsi, le budget 1982 permet d'achever les plus grosses opérations du plan et d'ajouter un crédit important pour les travaux de voirie (1,3 M.).

– L'ensemble du budget 1982 (B.P. + B.S.) s'élève à 109,5 millions de francs, soit 12,5 % de plus que l'ensemble du budget de 1981.

Monsieur JEHANNO, Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan, ajoute que le Budget Supplémentaire de 1982 est le plus important voté par le Conseil Municipal. Il représente, en volume, 12 % du budget total de l'année 82.

Ce budget supplémentaire est alimenté pour l'essentiel par le fort excédent du Compte Administratif de 1981 (6,6 millions).

Ainsi un effort exceptionnel peut être fait en matière d'investissement et plus précisément pour clore certaines opérations du plan quinquennal.

Enfin, c'est en 1982 que le budget global de la ville de Saint-Cloud franchit le cap des 100 millions de francs.

En conclusion, Monsieur JEHANNO invite le Conseil Municipal, après examen des propositions chapitre par chapitre, à voter sans réserve le Budget Supplémentaire 1982.

Le Conseil Municipal ADOPTE donc le BUDGET SUPPLÉMENTAIRE de 1982 tel qu'il lui est présenté et qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d'Investissement	19.950.649,30	13.883.158,56
Report et excédent du Compte Administratif 81	13.112.249,30	12.427.258,56
Opérations nouvelles	6.838.400,00	1.455.900,00
Section de Fonctionnement	4.885.572,29	10.953.063,03
Report et excédent du Compte Administratif 81	1.621.100,00	8.863.639,03
Opérations nouvelles	3.264.472,29	2.089.424,00
Total Général	24.836.221,59	24.836.221,59
Dont Dépenses Nouvelles	10.102.872,29	

2 Le Budget Supplémentaire 1982 du Service de l'Assainissement s'équilibre à la somme de 699.987,14 dont :

- Investissement ..... 531.673,56 F
- Fonctionnement ..... 168.313,58 F

3 Les subventions suivantes sont accordées en complément de celles attribuées au Budget Primitif :

- Maison des Jeunes et de la Culture ..... 36.000 F
- Halte-garderie de la Fouilleuse ..... 70.000 F
- Mini-crèche de la Fouilleuse ..... 70.000 F

4 Une subvention exceptionnelle de 188.641 F est accordée au Centre René-HUGUENIN ; cette somme est égale à celle versée à la ville par cet établissement à titre de déplacement du plafond légal de densité, lors des travaux d'extension.

5 Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1981.

6 Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès du département des Hauts-de-Seine un emprunt de 336.000 F en vue du financement des travaux d'installation d'une pompe à chaleur à la piscine.

Ce prêt est consenti par le Conseil Général des Hauts-de-Seine, pour les travaux d'économie d'énergie, à des conditions très intéressantes :

– taux : 3 %

durée : cinq ans.

7 Une garantie complémentaire de 22.969 F est accordée à la S.A. " Le Logement Français " pour la réhabilitation de quatre logements au n° 12 de la rue Royale. La ville a déjà garanti, pour cette opération, deux emprunts pour un montant total de 550.000 F.

8 A la demande du trésorier-Principal, Receveur Municipal, le Conseil Municipal autorise l'admission en non-valeur de produits irrecouvrables, annulant ainsi des recettes mises en recouvrement en 1977, 79, 80 et 81, pour un montant global de 5.384,68 F.

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

9 Le Syndicat Intercommunal de Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Vaucresson et Ville-d'Avray, va réaliser l'aménagement en terrain de sports du terrain dit " Trapèze des Haras de Jardy ", appartenant à l'État.

L'étude et la réalisation de ces travaux seront confiées aux Services techniques municipaux des communes de Garches, Saint-Cloud, Vaucresson et Ville-d'Avray.

Le Conseil Municipal autorise le Service Technique de Saint-Cloud à participer à l'élaboration et à la réalisation de ces travaux.

HOMMAGE PUBLIC

10 Pour répondre aux souhaits exprimés par de nombreux clodoaldiens, et en particulier d'associations d'anciens combattants, le Conseil Municipal décide d'honorer la mémoire du Maréchal Juin en dénommant Quai Maréchal-Juin la partie de la R.N. 187 bordant le Parc de Saint-Cloud, entre la place Clémenceau et la limite de Sèvres.

PERSONNEL COMMUNAL

11 Un emploi de rédacteur contractuel, créé par délibération du 24 septembre 1971 au 5e échelon du grade de rédacteur, est rattaché au 7e échelon de ce même grade.

12 Les deux pupitreurs affectés au traitement de l'information bénéficieront des indemnités prévues par l'arrêté du 23 juillet 1973.

13 Une indemnité de stage est décidée en faveur de l'élève de l'école française des attachés de presse, recrutée temporairement durant les congès de maternité de l'agent chargé des relations publiques à la Mairie.

ÉLECTIONS PRUDHOMALES DU 8 DÉCEMBRE 1982

14 En vertu de la circulaire n° 9 du 10 juin 1982, les membres de la Commission communale chargée de la révision de la liste électorale prudhomale sont nommés par le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale prudhomale de la commune.

Sont désignés pour Saint-Cloud :

– au titre des employeurs :
  - membre titulaire : Monsieur CHAMBON
  - membre suppléant : Monsieur FOURRIER

– au titre des salariés :
  - membre titulaire : Monsieur Jean GADE
  - membre suppléant : Monsieur Jacques NEMECEK

En application des dispositions de la même circulaire, un représentant de chaque organisation professionnelle et de chaque syndicat pourra participer, avec voix consultative, aux travaux de la Commission, dont le secrétariat sera assuré par Monsieur Yves BORDES, attaché d'administration communale.

FESTIVAL D'AUTOMNE 1982

15 Il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs des différents spectacles du VIIe Festival d'Automne qui se déroule dans le Parc de Saint-Cloud, à la " Lanterne " du 1er au 10 octobre.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, DÉCIDE d'une part d'uniformiser les tarifs et d'autre part de maintenir les prix pratiqués lors du Festival de 1981, à savoir :

– Orchestre :

Plein tarif ..... 50 F
Tarif réduit ..... 35 F

Gradins :
Plein tarif ..... 35 F
Tarif réduit ..... 25 F

Il est rappelé que la location est ouverte par correspondance et à la Mairie à partir du 20 septembre. Une régie de recettes est instituée pour l'encaissement des droits d'entrée.

La prochaine réunion du *CONSEIL MUNICIPAL* aura lieu le JEUDI 21 OCTOBRE à 21 heures.

RECTIFICATIF

Dans le Bulletin Municipal n° 172, il a été écrit : " Un équipement sportif particulièrement réussi possédant aussi des courts de tennis qui pourront également être utilisés par le L.E.P. Santos-Dumont, voisin immédiat... ".

Les tennis sont en fait la propriété du L.E.P. et pour construire un gymnase l'American School a demandé l'autorisation d'empiéter sur les courts, en s'engageant en contrepartie, à reconstruire toutes les installations détruites du fait des travaux engagés.

Profitant de cette opportunité, le L.E.P. a d'ailleurs apporté une participation financière pour rénover les deux terrains de tennis. Le L.E.P. assure leur gestion et leur entretien. Ces installations sont cependant utilisées par l'American School aux heures scolaires selon une convention établie entre les deux établissements.

Le poème ci-dessous nous a été adressé à l'occasion du festival de Saint-Cloud, en hommage à notre cité (l'auteur étant un de nos concitoyens de longue date).

Il est extrait de " La Mère inachevée "* ; émouvant recueil d'automne et du souvenir qui a valu au poète les compliments de Jean d'Ormesson et dont Maurice Druon a salué " la généreuse inspiration ". Dans cet ouvrage des êtres aimés et lieux de prédilection, Saint-Cloud avait sa place...

COLLINE INSPIRÉE

Saint-Cloud, ombres de Clodoald et de Clothaire
Et jardins du dix-huit brumaire

J'aime ta colline assagie
Grosse de tous mes rêves et toutes mes amours
Au pied d'un clocher de campagne
Saint-Cloud, que le fleuve enveloppe
Bras autour d'une épaule amie
Ville enviée où gens de réputation
Se serrent comme des laitues
Dans les jardinets de la voie
Saint-Cloud disposée en théâtre
Tu es la salle et la scène, à la fois
Cité du paradoxe, au parc de Montretout
Malgré ce nom qui claque comme un ordre
Tu dissimules des secrets de provinciale
Des parties fines et des fortunes de notaire
Saint-Cloud, ta rue de Buzenval, pendant le siège
Vit monter des lignards, trop rouges sur la neige
Mais tu grandis ton âme et perdis ton château
Saint-Cloud, Saint-Cloud tu es ma butte préférée
Avec tes escaliers de Vieux Montmartre
Et tes poulbots qui ont meilleure mine
Tu pris à Belleville et à Ménilmontant
Leurs chemins d'amoureux
Mais tu as refusé les tours qui défigurent
La Butte aux Cailles, femme de mauvaise vie
Mieux que les hauteurs bourgeoises de Passy
Tu prônes la géométrie des grands ensembles
Et l'esprit de finesse des hôtels de Chaillot
Dont tu as même la Folle
Ton imagination, fée du logis
Qui te fait tordre un pont de pierre
Et placer une route à l'étage
Saint-Cloud, plus verdoyant que Ménilmuche
Plus collet monté que la Butte aux Cailles
Saint-Cloud, pain rond sur la huche
Tu es la Septième Colline, tu es Celle
Que veut Paris, vaille que vaille
Pour être aussi... Ville Éternelle !

---

* " La Mère inachevée ", de Max Olivier Bizeau, préface de Paul Guth, illustration originale de Léonor Fini.

Édition de Saint-Germain des Prés, rue du Cherche-Midi.

conseil municipal

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1982

Communications du Maire et des Adjoints sur leurs activités

Monsieur le Maire

Session du Conseil Général : La SÉCURITÉ dans les Hauts-de-Seine

L'assemblée départementale, réunie le 20 octobre, a adopté un certain nombre de rapports du Président.

Mais l'objet principal de la session était un débat sur la sécurité, auquel le Préfet, Commissaire de la République, a été invité à participer.

Il ressort de ce débat que l'on assiste à une augmentation générale de la " petite délinquance ", en particulier dans le nord du département.

Face à cette situation, le Conseil Général a réclamé un renforcement des effectifs, une meilleure utilisation des moyens matériels et humains, et suggéré le développement de l'" ilotage ".

Concrètement, le Conseil Général a décidé d'apporter sa contribution en dotant les services de police en matériel léger (liaison radio et cyclomoteurs notamment).

Monsieur le Maire ajoute qu'à sa demande, afin de préparer ce débat, le Commissaire Principal de Police de Saint-Cloud lui a fait parvenir un rapport détaillé et un tableau de la délinquance à Saint-Cloud. On constate une forte augmentation durant le premier semestre 1982, par rapport au premier semestre 1981, en particulier en ce qui concerne les " vols avec violence " (34 contre 9) et les cambriolages (335 contre 222).

C'est pourquoi Monsieur le Maire va réclamer un renforcement des effectifs qui, contrairement aux déclarations et promesses officielles ont baissé à Saint-Cloud (97 agents en tenue au 1er octobre 1982 contre 117 au 1er janvier 1978).

Création d'un secteur de psychiatrie infantile

Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales est venu présenter à Monsieur le Maire le médecin psychiatre chargé du secteur de Saint-Cloud et qui interviendra à la demande soit des médecins de ville, soit des chefs d'établissements scolaires, soit des assistantes sociales... Il s'agit du Docteur BRISOU.

Monsieur R. BASSINET

VIIe Festival d'Automne

Malgré la pluie qui aurait pu décourager les spectateurs de se rendre au Parc, les spectacles donnés sous le chapiteau des Tréteaux de France du 1er au 10 octobre ont obtenu en général un bon succès.

Si l'on se réfère au nombre d'entrées enregistrées, la liste des spectacles s'établie comme suit par ordre d'importance :

- Les Danseurs étoiles de l'Opéra et Popeck, qui ont affiché " complet "
- John Littleton et les Petits Chanteurs de Vienne
- La Galaxie Prévert et les Calchakis
- Le jazz à Saint-Cloud, qui n'a pas obtenu le succès attendu.

Au total, bien que la pièce de Dario FO, " Faut pas payer ", ait fait une recette deux fois moins importante que " Le Bourgeois gentilhomme " l'année précédente, le montant total de la recette encaissée en 1982 dépasse de 5 % celle enregistrée en 1981, pour des tarifs de places inchangés.

Monsieur R. BASSINET tient à souligner que la réussite du VIIe Festival d'Automne n'a été possible que grâce au dévouement du personnel communal qu'il y a lieu de remercier. Un témoignage de satisfaction est donc décerné à tous les employés communaux qui ont travaillé pour le Festival : services administratifs, information, affichage, bureau de location, services techniques en général...

Monsieur le Maire s'associe à ces remerciements, et félicite pour la réussite du Festival Monsieur BASSINET et Madame WORBE qui ont sélectionné les spectacles, veillé sur l'organisation générale, coordonné l'ensemble des services appelés à intervenir.

Concours de vitrines

En marge du Festival, et sous l'égide de la Nouvelle association des commerçants, un concours de vitrines a été organisé. 25 commerçants y ont participé. Les lauréats recevront en Mairie, au début du mois prochain, les prix offerts par la Ville, le Lions-Club et le Rotary-Club de Saint-Cloud.

Semaine du Jeune Théâtre

Bien que les spectacles présentés au Centre culturel les Pierrots du 11 au 16 octobre n'aient pas connu le même succès que ceux présentés dans le cadre du Festival, il convient de souligner la grande qualité des jeunes compagnies qui se sont produites.

C'était une expérience, il faudra en tirer les conclusions et la renouveler.

Comme pour le Festival, Monsieur BASSINET tient à souligner le dévouement dont a fait preuve, durant cette semaine, le personnel communal affecté au Centre.

C.E.M. d'animation culturelle et sportive

La commission se réunira le mercredi 10 novembre à 20 h 45 pour faire le bilan du VIIe Festival d'Automne et de la semaine du Jeune Théâtre et réfléchir, dès maintenant, à ce que pourra être le VIIIe Festival d'Automne de Saint-Cloud.

Centre culturel des 3 Pierrots

Monsieur BASSINET donne la liste détaillée des manifestations culturelles programmées jusqu'à la fin de l'année :

Cinéma, la programmation ne peut être faite longtemps à l'avance, mais il est prévu la projection de films nouveaux tous publics ainsi que des séances pour enfants.

Théâtre, le 11 novembre en soirée : " Qui a peur de Virginia Woolf ?" avec Arlette TEPHANY et Pierre MEYRAND.

Musique,
- le 7 novembre récital André GOROG
- le 24 novembre dans le cadre du Festival de l'Ile-de-France " La grande écurie de la chambre du roy ".

Conférences et réunions débats

- chaque mardi après-midi : " Arts et Loisirs "
- le 18 novembre Assemblée générale de l'Accueil de Saint-Cloud
- le 23 novembre débat sur " quels livres pour les enfants " dans le cadre de la semaine du livre pour la jeunesse.

Centenaire de l'École Normale Supérieure

- du 6 au 18 novembre, série de colloques et de conférences.
- Exposition
- du 14 au 20 novembre : la Croix Rouge Française
- du 22 au 28 novembre : Semaine du Livre.

Conservatoire Municipal de Musique

Le Commissaire de la République vient d'annoncer l'attribution d'une subvention de 30.000 F dans le cadre de l'effort de l'État en faveur de la Musique.

Comités de quartiers - prochaines réunions

Dates	Quartier	Lieu	Conseiller Municipal Délégué de quartier
Jeudi 28 10 82 à 21 h	Centre	Salle municipale 4, rue des Écoles	M.T. MAROSELLI
Jeudi 4 11 82 à 21 h	Montretout Coutureau Rép.	36, av. Foch	M. M. GUAY
Jeudi 18 11 82 à 21 h	Val d'Or Tourneroches Fouilleuse	École du Val d'Or Rue M. Salles	M. A. LEYMARIE

Les réunions des deux autres comités (Pasteur-Magenta et Côteau-18 Juin) se tiendront les jeudis 2 et 9 décembre.

Élections prud'hommales

Elles se dérouleront le Mercredi 8 décembre. Les membres du Conseil Municipal sont sollicités pour assurer la présidence des bureaux de vote.

Monsieur P. VINSON

Résultats scolaires : Lycée Florent Schmitt

– 83 % des élèves présentés ont été reçus au Baccalauréat, soit près de 10 points de plus que la moyenne nationale.

De plus, 22 % des lauréats avaient une mention.

– Satisfaction également pour la classe préparatoire aux écoles de commerce.

Le Conseil municipal tient à féliciter la Direction et le corps professoral du lycée de Saint-Cloud pour ces excellents résultats.

Rentrée scolaire 1982-1983

Alors que la rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires s'est bien déroulée, grâce à la création de 5 classes nouvelles, il a fallu plus d'un mois pour organiser l'enseignement dans les lycées et collèges. En effet, de nombreux postes étant vacants au jour de la rentrée, en particulier au L.E.P. Santos Dumont.

Les chefs d'établissement ont harcelé le Rectorat pour réclamer des effectifs, le Maire a fait maintes lettres pour appuyer leurs demandes.

Les plus gros problèmes viennent seulement d'être résolus, mais toutes les lacunes ne sont pas comblées : ainsi, au lycée Florent Schmitt, faute de professeurs, des cours d'espagnol, de musique et de travaux manuels ne peuvent être assurés.

Monsieur le Maire ajoute que cette rentrée est, pour les établissements secondaires de Saint-Cloud, la plus mauvaise que l'on ait connue depuis dix ans. Malgré cette situation, certaines associations de parents d'élèves, autrefois très revendicatives, se sont faites très discrètes cette année.

La raison de ces difficultés est une trop grande centralisation des décisions, en ce qui concerne les nominations. Malheureusement, la " Loi sur la répartition des compétences ", actuellement en discussion au Parlement, ne traite plus de l'Enseignement, sinon pour transférer à la Région la compétence en matière d'apprentissage et de formation professionnelle.

Monsieur le Docteur R. ARNAUD

Allocations votées par le Bureau d'Aide Sociale

La commission administrative a majoré les aides qu'elle attribue aux handicapés, et aux personnes âgées pour le chauffage.

Le mandat de fin d'année adressé à tout jeune clodoaldien effectuant son service national est porté à 150 F.

Personnes âgées

– Deux séances de vaccination gratuite contre la grippe ont été organisées par la Croix Rouge Française.

– Monsieur MAROSELLI, conseiller municipal, représente la ville au sein du Comité Départemental d'Information dont la tâche principale consiste à élaborer un " Plan Gérontologique " départemental à la demande du Conseil Général.

– La " Carte améthyste " sera dorénavant délivrée aux veuves de guerre de plus de 65 ans.

Foyer-Logements de la Fouilleuse

Divers aménagements intérieurs devront être apportés. Par ailleurs, il est décidé de dénommer cet établissement : " Résidence des Jours Heureux ".

Accueil des jeunes de 16 à 18 ans

Un délégué de l'A.N.P.E. de Boulogne doit assurer une permanence hebdomadaire à la Mairie de Saint-Cloud. Jusqu'ici, faute de personnel suffisant à l'A.N.P.E., c'est le service de l'emploi de la mairie qui accueille les jeunes et leur apporte tous les renseignements sur les débouchés ou formations possibles.

Halte-garderie municipale " Kelly "

Depuis l'arrivée d'une nouvelle directrice, une augmentation de la fréquentation a été constatée.

Plusieurs demandes de dépassement de durée limite de garde (20 heures par semaine) ont été déposées. Des dérogations seront accordées à la condition que les haltes-garderies ne dévient pas de leur objet qui est la garde temporaire des enfants.

Monsieur J. JONKA

Crèche municipale, place Silly

Le dossier est en bonne voie. Après le Commissaire de la République qui a signé l'arrêté attributif de subvention de l'État, la Caisse d'Allocations Familiale a annoncé que notre dossier de demande de subvention suivait son cours.

Économie d'énergie

Actuellement, place Stella Matutina, E.D.F. présente une fort intéressante exposition sur les " Pompes à chaleur ".

Monsieur JONKA annonce une intéressante journée d'étude sur les " Diagnostics thermiques " le 2 novembre à Issy-les-Moulineaux.

Enfin, la " Pompe à Chaleur " nouvellement installée à la piscine semble donner satisfaction. Il y a lieu de féliciter l'entreprise pour la qualité de son travail. Monsieur E.P. ROCHICCIOLI ajoute que l'installation de Saint-Cloud est l'une des plus perfectionnée d'Europe : elle traite à la fois l'air et l'eau et doit permettre de substantielles économies.

Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

Fête du sport 1983

Le comité d'organisation, a dores et déjà jeté les bases de la fête du sport qui, en 1983, se déroulera du 3 au 12 juin. Il est prévu de maintenir les tournois et d'affirmer l'orientation " Sport pour Tous " des manifestations. La partie animation ne sera pas oubliée avec, sans doute, le retour des " grand'mères automobiles " qui avaient obtenu un grand succès.

Tennis

Dans la répartition des deux courts de tennis départementaux du Carré Saint-Jean, l'U.A.S., la Caisse des Écoles et le Tennis-Club des Tennerolles ont obtenu des heures d'utilisation.

C'est à l'U.A.S. qu'a été confié le soin de gérer l'École de Tennis qui regroupera les 120 enfants des 3 clubs.

Par ailleurs, Monsieur ROCHICCIOLI signale qu'il a été vendu à ce jour 1 147 cartes d'utilisateurs des tennis municipaux, ce qui démontre l'importance de ce sport à Saint-Cloud.

Classes transplantées

Pour l'année scolaire 1982/1983, le calendrier prévoit 4 séjours de 2 classes à Tamié et 3 séjours de 2 classes à Saint-Brévin. Les séjours de septembre/octobre, trop proches de la rentrée, n'ont pu être mis sur pied.

Pour l'année suivante, les contacts seront pris plus tôt, avec les directeurs d'écoles mais aussi avec l'École américaine qui serait favorable à un séjour mixte (une classe américaine, une classe française).

Trapèze des Haras de Jardy

Ce terrain est à la disposition des communes membres du Syndicat Intercommunal. Le maire de Garches, Président du Syndicat, consulte déjà ses collègues pour le calendrier d'utilisation du terrain de football et du terrain de rugby en cours d'aménagement.

Madame N. FAUQUENOT

Busphone

La reprise du service a été difficile du fait de la surcharge aux heures de pointe. A la demande du Maire et du Directeur général de la R.A.T.P. un " groupe de travail " a été mis en place pour étudier toutes les solutions propres à améliorer le service sans obérer exagérément les finances de la ville.

Ordures ménagères

De nouveaux sacs, plus solides, seront livrés à partir du 1er janvier 1983, la commission d'appel d'offres ayant porté son choix sur la Société Jet-Sac.

Monsieur CHARLIER demande à ce propos que l'on rappelle à l'hôpital que les déchets hospitaliers ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères. Il est, en effet, assez fréquent de voir des seringues ou pansements à même le trottoir devant l'hôpital.

Voirie

Plusieurs chantiers ont été ouverts. Il s'agit en particulier de la réfection de Trottoirs (avenue Clodoald, rue Tahère). Parfois Gaz de France en profite pour changer ses canalisations (rue des Milons, boulevard Sénard).

Le carrefour rue du Mont-Valérien/rue du Pierrier/rue Michel Salles va être amélioré pour mieux assurer la sécurité, en particulier à la sortie de l'école.

La pose de feux tricolores au carrefour quai Carnot/rue des Milions ne saurait tarder.

Les escaliers de la rue de l'Arcade (entre l'école du Centre et l'hôpital) vont être aménagés.

Boîtes à lettres

La Direction des Postes a décidé de remplacer ces boîtes, en général vétustes. Certains emplacements vont être supprimés, d'autres créés, pour une répartition plus rationnelle.

Parking du Val d'Or

Pour information, ce parking de 170 places compte 140 abonnés dont 80 pour le personnel des Établissements Dassault.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal.

Ces arrêtés concernent :

1. Divers contrats d'engagement pour le Festival d'Automne ou pour le Centre culturel des 3 Pierrots avec les artistes ou compagnies ci-dessous :
   - John Littleton
   - La Compagnie de l'Élan
   - Les Tréteaux de France
   - Les Spectacles Françoise DELILLE
   - Le théâtre de la Région parisienne.
2. Un avenant au bail passé entre la ville de Saint-Cloud et le Ministère de l'Intérieur pour les locaux du Commissariat de Police.
3. Un contrat de location et de maintenance d'un sanitaire public à entretien automatique.
4. L'acceptation du don de Monsieur CHARDONNET.
5. La vente d'un véhicule municipal " estafette Renault ".

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les délibérations suivantes, qui ont été examinées par la Commission des Finances et du Plan le 18 octobre.

ACCEPTATION D'UN DON

Délibération n° 1

Monsieur le Maire rend compte de la visite qu'il a rendue à Monsieur CHARDONNET, qui lui a annoncé son intention de faire don à la ville de Saint-Cloud, sans condition ni charge, d'une somme d'un million de francs.

Le Conseil Municipal remercie vivement le donateur et décide d'affecter cette somme au compte d'investissement de 1983. Son affection précise sera décidée lors du vote du budget primitif de 1983.

Le nom de Monsieur Roger CHARDONNET figurera au tableau des donateurs et bienfaiteurs de la ville de Saint-Cloud.

Z.A.C. CENTRE-VILLE
RÉALISATION DE 8 LOGEMENTS
30-32, rue ROYALE

Délibération n° 2

Pour la réalisation de 8 logements P.L.A., une subvention de 69 312 F est accordée à la S.A. d'H.L.M. " Le Logement Français ". Cette participation de la ville permet au constructeur de solliciter de l'État, de la Région et du Département, les subventions prévues pour " dépassement de la charge foncière ".

Délibération n° 3

Pour la construction du même immeuble, le Conseil Municipal décide de garantir l'emprunt de 2 760 000 F à contracter par la S.A. d'H.L.M. Le Logement Français auprès de la Caisse de Prêts aux organismes H.L.M.

Attribuant une subvention et garantissant l'emprunt le Conseil Municipal demande que la Ville ait un droit de présentation pour l'affectation d'une partie des logements.

LOGEMENTS DE FONCTION DES INSTITUTEURS

Délibération n° 4

L'attribution des 26 logements situés dans les écoles maternelles et élémentaires et réservés aux instituteurs s'effectuera dorénavant de la manière suivante :

1) Examen des dossiers par une " commission de concertation " consultative, présidée par le Maire-Adjoint chargé du logement comprenant les directrices et directeurs d'écoles maternelles et primaires, ainsi que les délégués locaux des organisations syndicales représentatives des instituteurs.

2) Classement des candidatures, par ordre prioritaire, par la Commission Municipale du Logement.

3) Attribution de chaque logement par Arrêté du Maire.

L'affectation des logements H.L.M., pour lesquels la ville a un droit de présentation et qui sont attribués par priorité aux instituteurs exerçant à Saint-Cloud, se fera également après consultation de la " Commission de Concertation " et sur la base du classement effectué par la Commission Municipale du Logement.

INSTALLATION DE SANITAIRE PUBLIC

Délibération n° 5

Pour l'installation, rue Dailly, au bas de la gare de Montretout, d'un sanitaire public à entretien automatique, le Maire est autorisé à signer un contrat de location et de maintenance, pour une durée de 15 années, avec la S.P.E.A.

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Délibération n° 6 - Syndicat pour l'assainissement de la vallée du Rû de Vaucresson

Les étangs de Villeneuve, situés dans le Parc de Saint-Cloud, sur le territoire de Marnes-la-Coquette, à la limite de Garches, doivent être assainis et aménagés. Un projet, chiffré à 5 millions de francs, a été dressé par le Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud. Le financement principal doit être assuré par l'État (20 %), la Région et le Département (70 % pour les deux) et les communes riveraines (10 %).

Une négociation a donc été menée pour répartir la charge financière des communes, soit 500 000 F.

Il a été décidé :

1) de faire supporter cette charge par le " Syndicat d'Assainissement " du Rû de Vaucresson, qui contractera un emprunt de 500 000 F.

2) de répartir, ainsi qu'il suit, le remboursement des annuités de cet emprunt entre les communes adhérentes : Garches 48 %, Saint-Cloud 25 %, Marnes-la-Coquette 17 %, Vaucresson 10 %.

Le Conseil Municipal entérine cette décision, adopte la répartition et s'engage à rembourser sa part des annuités de l'emprunt.

Délibération n° 7
Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour le gaz

Des discussions sont en cours entre le Bureau de ce Syndicat et Gaz de France pour établir le nouveau contrat de concession, le contrat actuel venant à échéance le 31 décembre 1982.

Le Ministère de l'Énergie, tuteur de Gaz de France, s'oppose au maintien d'une clause de la nouvelle convention, qui prévoit le remboursement aux communes des ouvrages intégrés dans le réseau public et réalisés par elles de 1958 à 1973.

Le Conseil Municipal, considérant que la suppression de cette clause serait préjudiciable aux finances communales, adopte une délibération pour appuyer le bureau du Syndicat dans ses négociations avec le Ministère de l'Énergie.

QUESTIONS DIVERSES

Délibération n° 8
Changement de dénomination d'une partie de l'avenue du Palais

L'autoroute A 13 coupe en deux tronçons l'actuelle avenue du Palais. L'un conduit au centre-ville, l'autre à l'entrée principale du Parc de Saint-Cloud.

Pour éviter toute confusion, le Conseil Municipal décide de dénommer avenue de la Grille d'Honneur la voie d'accès au Parc de Saint-Cloud.

Monsieur E. VOIZARD

Annonce les cérémonies du 11 novembre 1982 qui débuteront à 11 heures au cimetière. L'après-midi, à 16 heures, sera découverte la plaque " Quai Maréchal JUIN ".

Monsieur le Maire

Annonce que les nouveaux tarifs communaux, fixés par délibération du 17 juin 1982, seront mis en application dès le 2 novembre 1982, à la sortie de la période de blocage des prix.

Donne la date du prochain Conseil Municipal :

Jeudi 25 novembre 1982 à 21 heures.

état-civil du 21 juillet 1982 au 20 octobre 1982

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Tony KCHOK - Suzana ALVES - Edwige LANTAIS - Mélanie ALVES - José MOURA - Ludovic ADRAINSEN - Christine PAÇOS - Laurent CARPENTIER - Yann-Gabriel GUZMAN-GUZMAN - Virginie VIART - Rémi MOAL - Ségolène DROUIN - Eric BARUTEU - Benoît MERCIER - Isabelle WELCHE - Olivier KUHN - Thibault LAURENT - Joël TECHER - Siham LABAIED - Anne CAILLAUD - Cyril PARMENTIER - Jérôme BRASSART - Adrien ROUANET - Marie MALMEZAT - Stéphane PRÉFOL - Thomas CORAIN - Pierre JERSALE - Romain GRUFFY - Michèle NDABAM BALIRE - Ambroise PUISSESSEAU - Olivier THÉMÉ - Sidonie LARGET - Andréa PERRAUD - Roméo DIAS - Aurélien MARCILLE - Julie PRIVAT de GARILHE - Anne-Sophie de LAUBIER - Aurélie SAGE-VALLIER - Joseph-Noël NZORUBARA - Aurélie COMPAS - Miriam de FINE - Marylaure LAINÉ - Benoît SAVARY - Maylis DUGERT - Roxane de BEAUSSIER - Lydie DECLINE - Jonathan GUERIN - Virginie POUPINEAU - Sophie BACON - Lucie MAES - Sandrine PEREIRA - Marc-Antoine CRIQUI - Guillaume HORSTMANN - Christophe JAïS - Étienne LECALLIER - Cécile NEGRE - Sonia de Jesus FERNANDES - Audrey BLANCHARD de la BUHARAYE - Gaëlle MOREAU - Alexis MASSENET - Matthieu PUIG - Fanny CANET - Antoine ARNALDE - Thu-Mai Elodie SAGE - Axel de WAILLY - Michaël MARGUERITE - Michaël ROUX - Hanane LAASRI - Julie CORNUAULT - Nils BOUILLERET - Kevin SEEBALUCK - Elodie STROBEL - Marie-Alixe ROPERS - Jérémie RAYMOND - Adel BEN KHEDIRI - Hubert CAILLARD d'AILLIÈRES - Céline HONORIN - Tina NICOLOVIUS - Estelle ABBOU - Carl VALENTIN du CHEYRARD - Jean-Baptiste SUZANNE - Guillaume JOMBART - Fatoumata GAKOU - Marion SENATORE - Guillaume JOCKEY - William de WULF - Nicolas LELIAS - Stanislas MAMEZ.

MARIAGES

Francisco RUIZ & Fabienne ROUSSET - Daniel RODRIGUES ALMEIDA & Zenaida BENROS ALMEIDA FORTES - Brice GARNIER & Sylvie LEGUAY - Jean-Marc PONS & Renée ULRICH - Tony HEUDE & Martine JACQUET - Hervé CHARAU & Simone BŒUF - Claude CERCLEUX & Catherine LAMANT - Thomas BAVILLE & Geneviève BENOIT - Bruno MARTY & Marie SANASSY - Pierre-Marie JOSNIN & Sophie JEUNET - Albert LEGRAND & Claudette CADAPEAUD - Fernando ANTON OTERO & Nicole HEINEMANN - Thierry CALS & Elisabeth BOYER - François BLANC & Marie-Paule VIEL - Olivier KRAUS & Sylvie DESTUGUES - Dominique FAYET & Florence DASSET - Christian GUYOT de la HARDROUYERE & Françoise GIDON - Didier LEFEBVRE & Christine PRÉTAT - Pierre MAZÉ & Marie-Laurence ABEL - Pascal ANTONA & Sophie RIETZLER - Levon DOURSOUNIAN & Odile JOULIA - Daniel KIRSCHROTH & Michèle BARRÉ - patrick PRÊTRE & Roseline HARDY - Patrice ROYNETTE & Sophie GREGGORY - Olivier PRESTAT & Marie LYS - Gilles CONCHON & Catherine MILHAUD - Jean-Luc FRONTARD & Béatrice PINEAU - Jean-Gabriel JEAN-BAPTISTE & Donate KAOUANI - Philippe MOUSSIER & Elizabeth WINTERSTEEN - Daniel SELLIER & Brigitte LANSELLE - Stéphane VINCENT & Annie BUFFET - Bernard AVRIL & Patricia ADOLPHE - Albert ZEME & Marie HOTAB -

DÉCÈS

Albert LEVAIN - Suzanne COURTEILLE Vve HATREL - René LE BOURHIS - Jean HOURCADE CANDELÉ - Gérard TORCHEUX - Louis AGACHE - Alexandra GROSSMANN - Marguerite PICART Vve FERRACCI - Roger DEVRAY - Hélène FORTASSIER Vve WOIRET - Gilbert ERADÉS - Louise GOURDIAT - Claude DAVID - Lucien MOUGENOT - Catherine DUCOURET ép. DELAHOUSSE - Amélie KONTA - Ludovic GAUBERT - Renée CANTUEL Vve JEAY - Jean-Yves QUERLEUX - Guy LAPLANTE - Elise HURET - Marie MEZERGUE Vve PLASSERAUD - Sarah BEYAERT Vve VALLÉE - Agnès PINAULT Vve LUNEL - Henriette DUCAU ép. BOURON - Hilaria PLATANIDIS Vve EVANGELIDES - Georges MEUNIER - Marius CANARD - Suzanne MERCIER Vve COUTUREAU - Jeanne CHARENTON Vve GROS - Marcel VANDAMME - Jeanne GIRAUDON Vve GARNIER - Marie BLOT Vve SEUROT - Marguerite BOISSAY - Joséphine BESNARD - Suzanne MASSON Vve FÉRON - Lucie DESTENAY Vve COUVREUR - André MESME - Andrée SCHILTZ ép. RINGUIER - Marthe ELLEBOODE ép. LAVIEU - Yolande GOSSET ép. LEDERMANN - Jacques MARCHELIDON - Marie DORMINGNY Vve SIMON.

carnet

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Par arrêté en date du 26 juillet 1982 du Ministre de l'Agriculture :

- *Chevalier :*

Mademoiselle Ariane VARDON
19 bis, rue du Calvaire

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Par arrêté en date du 14 juillet 1982, du Ministre du Temps Libre et du Ministre délégué auprès du Ministre du Temps Libre :

- *Argent :*

Monsieur Raymond RAGUIN
48, boulevard Sénard

- *Bronze :*

Monsieur André SAILLARD
1, boulevard Louis-Loucheur

L'ADJUDANT-CHEF DES POMPIERS FLAMENT QUITTE SAINT-CLOUD

C'est le 30 septembre dernier qu'a eu lieu à la Caserne de l'avenue Foch la passation de commandement entre l'Adjudant-Chef FLAMENT et l'Adjudant LANTAIS, au cours d'une cérémonie fort sympathique à laquelle assistaient notamment le Lieutenant Colonel PINEL, Commandant du groupement 3, le Capitaine DUTAT, Commandant la 16e Compagnie basée à Rueil ainsi que Michel GUAY, Conseiller Municipal, représentant Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud.

Hommage fut rendu à l'Adjudant-Chef FLAMENT pour les services rendus à Saint-Cloud avant de nous quitter pour la 4e Compagnie Colombier à Paris, et bienvenue fut souhaitée à l'Adjudant LANTAIS déjà à Saint-Cloud depuis décembre 1978.

Rappelons, qu'entre autres, le Centre de Secours de Saint-Cloud est le seul Centre de Secours de la Région Parisienne spécialisé dans les interventions en milieu radioactif.

l'Auberge de la Passerelle

23, boulevard Sénard - Saint-Cloud
☎ 602.00.22
Fermé dimanche soir et lundi

DEJEUNER • DINER

NOUVELLE FORMULE AUTOUR D'UN PLAT
50 FRANCS T.T.C.
Boissons et café compris

Menus : **60 francs** **80 francs** SNC

Carte : **FOIE GRAS MAISON**
GIBIERS
POISSONS

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage
Accessoires pour chiens

Toilettes soignées

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

VERANDAS

CLOISONS
MENUISERIE
ALUMINIUM-PLASTIQUE
SURVITRAGE

SAB
73, bld Sénart, 92210 Saint-Cloud ☎ 771.12.12

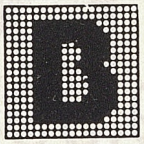

BANQUE NATIONALE DE PARIS à ST-CLOUD

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod du mardi au samedi **602.87.00**

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602 03.83
Fermé le mardi
TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER
ORGANISE :
Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel
Consultez-nous

BANQUE
de BAECQUE BEAU
votre Banque Privée
à SAINT-CLOUD

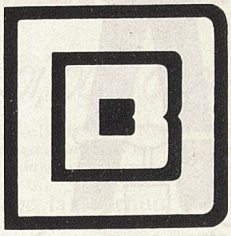

4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

HUET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE
Artisan Peintre
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE
C. DELAUNE
124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21

PEUGEOT **TALBOT**
VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES
LOCATIONS SANS CHAUFFEUR
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES
Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct
Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques
SAINT-CLOUD AUTOMOBILES
147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +

DC 92
602.99.99
210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE
Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ
Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE
Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

ALARME
Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

FLEURISTE

Yves Martin

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

Yves Martin

2, rue Dailly – 602.03.95

Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.

SERVICE INTERFLORA

PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS
Menus et la Carte

Petit Salon
Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS
☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant
Le Longchamp
9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
FERME LE DIMANCHE

NOUVELLE LINGERIE

LINGERIE STÉPHANIE
ex VICTOIRE

29, RUE ROYALE – SAINT-CLOUD – 602.49.61

du **choix,** des **marques,** des **prix**
pour tous les budgets

Sélection de marques :
soutiens-gorge – lingerie
robes d'hôtesse
collants – bas – peignoirs

SIMONE PERÈLE – WARNER
CHANTRELLE – GAM – RASUREL
AUBADE – ÉTAM – VALISÈRE

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN
76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

CET HIVER,
ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.

QUOI, QUOI, QUOI?

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel, vous avez toujours un chauffage de rechange et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à :

Entreprise CIRASSE
72, rue Royale
☎ 602.41.49

P.E.R.C.H.E

P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT
solution la plus ÉCONOMIQUE
la plus FIABLE

ENTREPRISE CIRASSE
602.41.49
72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

ELECTRICITE GENERALE
Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt
92210 SAINT CLOUD
Tél. 771 69.74
Agréé EDF et Qualifélec

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud

15, rue d'Orléans
Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE SAINT-CLOUD AU SERVICE DES CLODOALDIENS

DÉPOTS : INTÉRÊTS SUR LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS

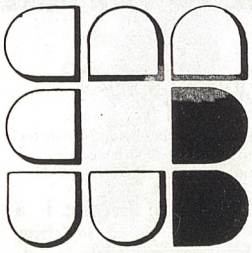

PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD
771 83.42 - 771 82.84

La Malle aux Parfums

VOTRE NOUVELLE PARFUMERIE
Conseils de soins
Maquillages gratuits

11, rue Gounod – 92210 SAINT-CLOUD
☎ 602.31.28

le restaurant de

la grande gerbe

parc de Saint-Cloud
vous propose **sa nouvelle formule**

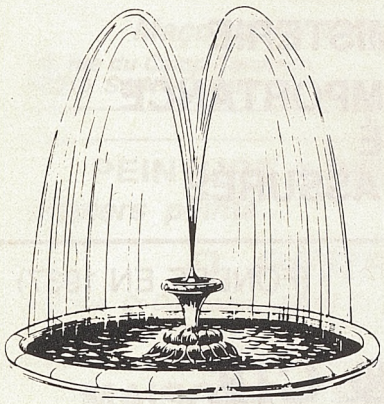

tout à volonté
buffet géant de hors-d'œuvre
choix de fromages et desserts
vins rouges, blancs, rosés
cafés

Déjeuners
tous les jours
Dîners
printemps - été

☎ 602.24.20-602.27.41
fermeture le vendredi

Au choix : **un plat de poissons**
ou **un plat de viande garnie**
(sélection de 10 plats chauds)

120 F tout compris
60 F enfants maxi 7 ans

location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées

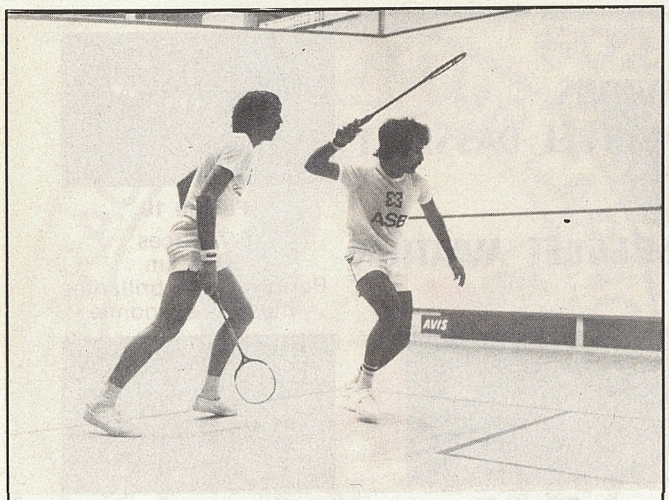

602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés
2 saunas - 2 solariums
bar - restaurant
boutique - club hi-fi

Galerie marchande
des Bureaux de la Colline
Saint-Cloud

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57

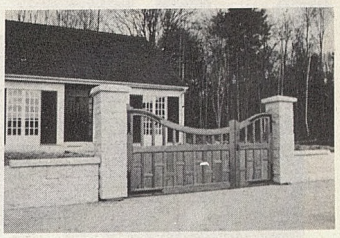

FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAINE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ — LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE
ADDUCTION EAU & GAZ
CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES TOUTE IMPORTANCE
VENTILATION • AIR COMPRIMÉ
SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

(FONDÉE EN 1937)

STÉ RAMOS & CIE

9, av. de Longchamp 771.11.34
37, av. Bernard-Palissy 771.18.36

92210 SAINT-CLOUD

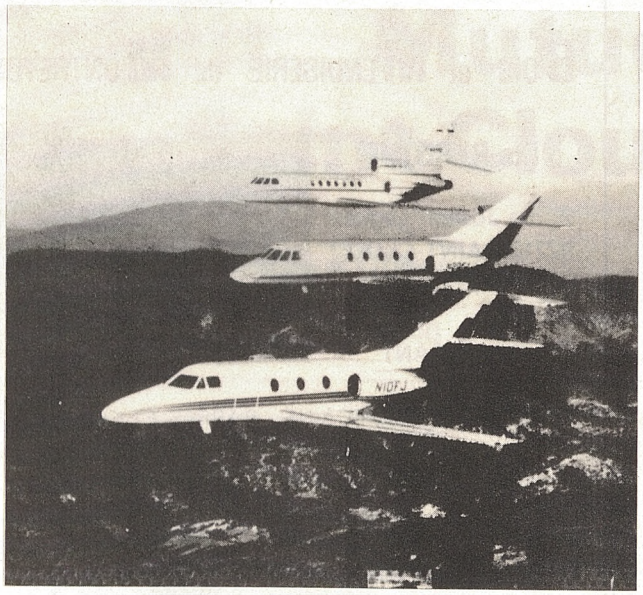

AVIONS
MARCEL DASSAULT

BREGUET AVIATION

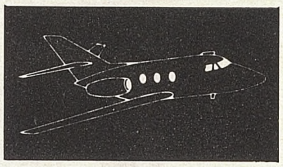

Falcon 10
6/7 places
3.500 km
Performances brillantes
vitesse - économie

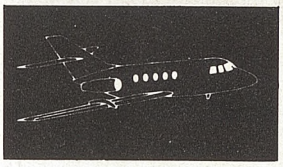

Falcon 20
8/10 places
2.800 km
Vendu à
450 exemplaires

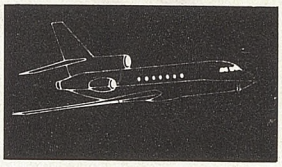

Falcon 50
10/12 places
6.500 km
Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

Entreprise Générale CALVAR
S.A.R.L.
Maçonnerie • Béton armé
10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD ☎ *771.71.71*

PEINTURE • DECORATION
Papiers peints *Tissus collés*
D. PERRIER
13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD *602.23.85*

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE • PAPETERIE
J. Pleurdeau
16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ **602.04.12**

paul dahl
24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD **TEL. 602 70.45**
ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

CITROËN
GARAGE MAGENTA
CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95

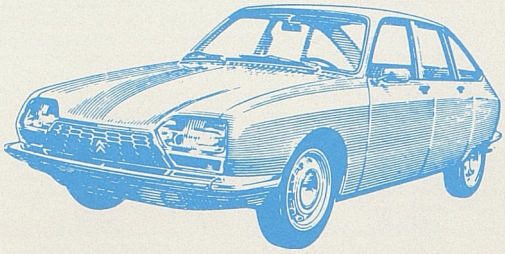

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.
741.67.36
LOCATION SANS CHAUFFEUR
CITROËN GS

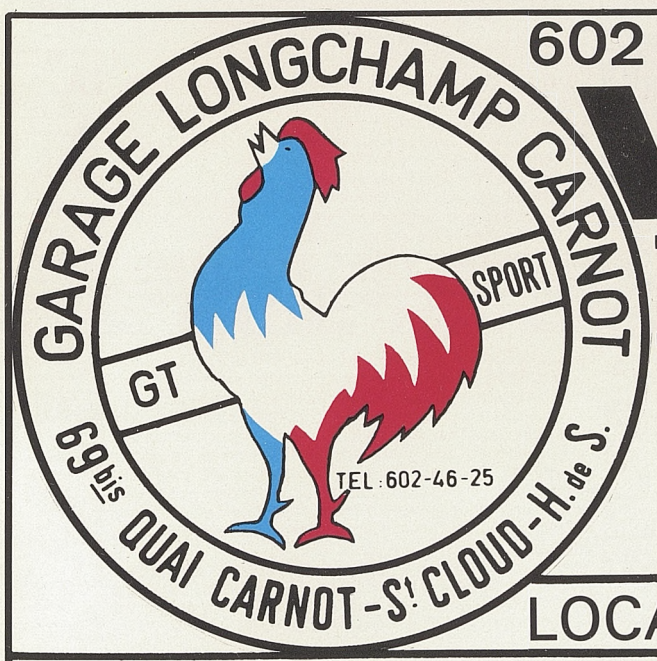

602 46 25 AGENCE OFFICIELLE
VOLVO
LANCIA
AUTOBIANCHI
LEYLAND
LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES

LE COUP DE FOUDRE

Les conseils "Tapis et Moquettes de France"

Nous devons vous l'avouer : nous aimons notre métier, nous aimons ce que nous vendons, nous aimons vous dire "Au Revoir" avec la satisfaisante sérénité du travail bien fait. Vous retrouverez l'infini plaisir d'être reçu avec attention, plus en ami qu'en client, et l'inestimable tranquillité de vous trouver en présence d'un spécialiste compétent. Il connaît son métier. Il mérite votre confiance.
Il guidera votre choix en respectant votre goût.
A vous le plaisir de vivre dans un cadre personnalisé. A nous celui d'y avoir participé.

LE COUP D'ŒIL

Le choix "Tapis et Moquettes de France"

Il suffit de passer la porte de l'un de nos magasins pour s'apercevoir à quel point nous considérons le Choix comme une fonction primordiale du Service que nous nous devons de vous assurer. Qu'il s'agisse de moquettes, de tapis faits machine, de tapis d'Orient points noués à la main, les Collections de "Tapis et Moquettes de France" vous présentent des gammes complètes et équilibrées, tant sur le plan des couleurs, des qualités et des aspects, que sur celui des prix.
Le Choix "Tapis et Moquettes de France" est le gage de votre totale liberté d'imagination en décoration.

LE COUP DE GENOUX*

La pose "Tapis et Moquettes de France"

Qu'il s'agisse de pose tendue ou de pose collée, la mise en place d'une moquette ne s'improvise pas. Les Compagnons-poseurs de "Tapis et Moquettes de France" ont tous reçu un long et difficile apprentissage (3 à 5 ans), leur permettant de réaliser de l'installation la plus simple à la plus complexe.
Ils sont de plus assistés par le Service Technique de l'Entreprise qui possède en ce domaine, l'irremplaçable expérience de 22 années de respect des normes draconiennes exigées dans le bâtiment et les grands programmes de constructions publiques ou privées.

* Le coup de genoux est l'outil qui permet d'assurer une parfaite tension de la moquette, lors d'une pose tendue.

LE COUP DE MAITRE

La qualité "Tapis et Moquettes de France"

La constance de la qualité, que vous pouvez être persuadé trouver dans toutes les Collections que nous proposons, est le fruit d'une rigoureuse sélection en laboratoire d'essais. "Tapis et Moquettes de France" teste pour votre sécurité et ne laisse jamais passer la moindre des défaillances.
En confiant vos sols à "Tapis et Moquettes de France", vous contractez déjà une véritable assurance.
Notre savoir-faire est au service de votre savoir-vivre.

LE COUP DE POUCE

Les financements "Tapis et Moquettes de France"

De simples facilités accordées au sein même de "Tapis et Moquettes de France", au crédit personnalisé jusqu'à 24 mois, les possibilités de financement que propose notre Entreprise, démontrent qu'elle est constamment soucieuse de mettre à la disposition de ses clients, les solutions les plus adaptées.

Le Groupe "TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE" a son siège social à SAINT-CLOUD : habitant dans notre canton vous bénéficiez du privilège de pouvoir vous y adresser directement. Des salons d'exposition et une équipe de très haute compétence sont mis à votre disposition pour vous recevoir dans de très exceptionnelles conditions. Vous y trouverez tous les tapis de décoration qui sont mis en vente dans les 5 magasins répartis sur tout le territoire national. Vous y trouverez également les plus prestigieuses collections de tapis d'Orient et près de 5000 solutions différentes pour vos moquettes et vos revêtements de sols et de murs.
Assurez l'emploi de votre région en vous adressant directement à TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE — 5, avenue Caroline à SAINT-CLOUD. Ouvert du lundi au samedi inclus de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Téléphone 771.03.02.

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels